

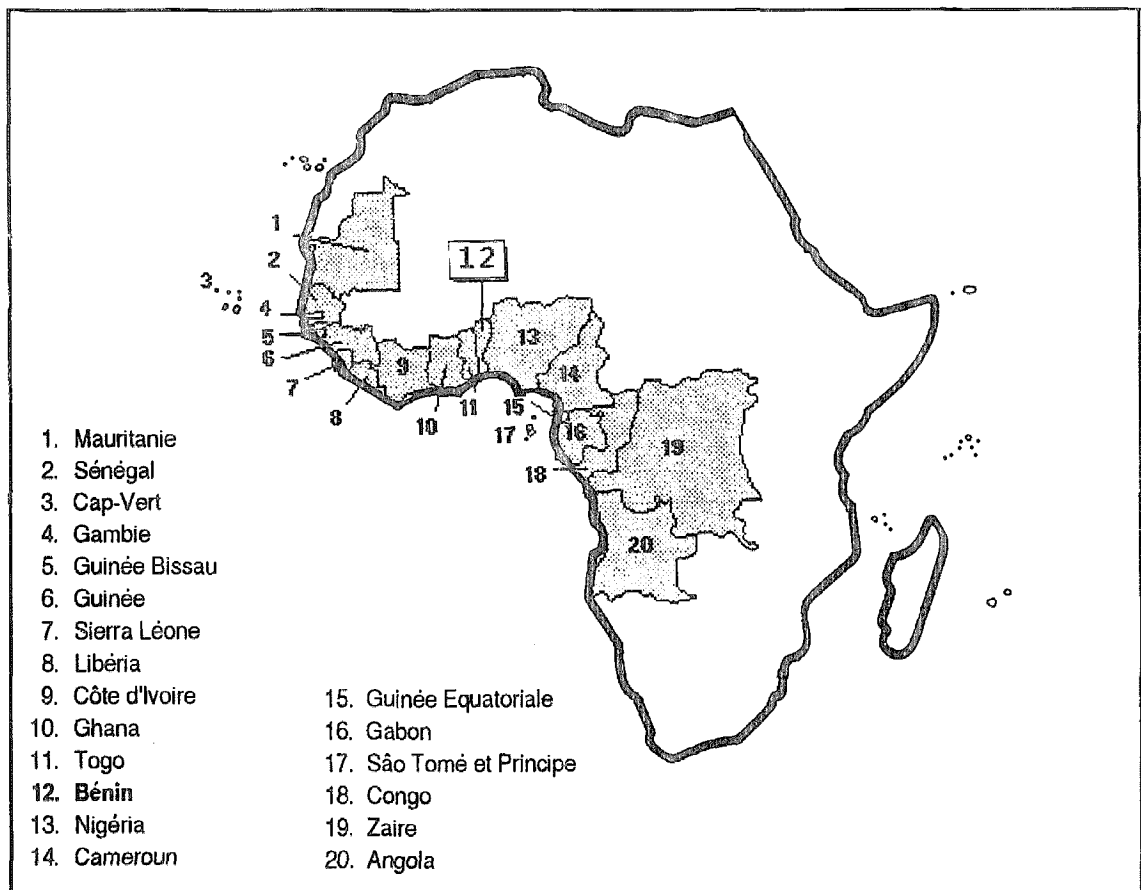
PROGRAMME POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES
PÊCHES ARTISANALES EN AFRIQUE DE L'OUEST

PROGRAMME DU DIPA

Rapport technique N° 44

mai 1993

Rapport de la sixième réunion
des fonctionnaires de liaison
(Banjul, Gambie, 1 - 5 février 1993)



DANIDA

DEPARTEMENT DE COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DU DANEMARK



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rapport technique N° 44

mai 1993

**Rapport de la sixième réunion
des fonctionnaires de liaison
(Banjul, Gambie, 1 - 5 février 1993)**

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Cotonou, mai 1993

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent, n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La référence bibliographique de ce document doit être donnée ainsi:

Anon., - Rapport de la sixième réunion des fonctionnaires de liaison, Banjul, Gambie 1 - 5 février 1993. Cotonou, Programme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, 57 p., DIPA/WP/44.

Les réunions antérieures des fonctionnaires de liaison ont eu lieu:

- Première: 11 - 15 mai 1985, Cotonou, Bénin
- Deuxième: 11 - 14 novembre 1986, Freetown, Sierra Léone
- Troisième: 02 - 04 décembre 1987, Cotonou, Bénin
- Quatrième: 21 - 23 novembre 1989, Dakar, Sénégal
- Cinquième: 16 - 18 avril 1991, Cotonou, Bénin

Projet DIPA
FAO
B.P. 1369
Cotonou, République du Bénin

Télex: 5291 FOODAGRI

Fax: (229) 33.05.19

Tél: (229) 33.09.25

PREFACE

La Sixième réunion des fonctionnaires de liaison du DIPA qui a eu lieu au Centre International de Trypanotolerance (CIT) de Banjul, sur l'aimable invitation du gouvernement gambien, les 1er et 2 février 1993, suivie d'un atelier sur les organisations des pêcheurs, qui a tenu ses travaux du 3 au 5 février 1993 dans le même cadre s'inscrit dans l'effort du Programme de recherche des stratégies appropriées à travers des concertations régulières pour un meilleur encadrement des communautés de pêcheurs.

Au-delà de la participation massive enregistrée à ce forum (18 Fonctionnaires de liaison sur 20), Banjul aura permis de réaliser entre techniciens une évaluation critique, objective et exhaustive des actions menées ou envisagées dans les divers pays couverts par le DIPA.

Mais Banjul a surtout consacré l'esprit d'équipe qui doit prévaloir entre les différents acteurs ou intervenants au Programme pour le plus grand bien des communautés de pêcheurs. C'est ainsi que les Fonctionnaires de liaison sont plus que jamais convaincus de la nécessité de jouer pleinement leur rôle de collaboration étroite, d'animation de groupe et d'échange permanent entre les divers centres d'intérêt du Programme. D'ailleurs en application du principe de l'approche participative que le Programme prône, les participants ont désigné trois représentants (Fonctionnaires de Liaison) pour faire partie du groupe de travail chargé d'élaborer le document de la troisième phase éventuelle du projet.

En fait, toutes les recommandations issues des travaux sont pertinentes. Elles procèdent d'une somme impressionnante d'expériences pratiques et ont un caractère opérationnel. Le rapport de la sixième réunion des Fonctionnaires de Liaison ainsi que les documents de travail étudiés au cours de ces assises sont contenus dans cette publication. Nous espérons que les informations présentées contribueront à l'échange d'idées et d'expériences si nécessaire entre les acteurs impliqués ou chargés du développement du Secteur de la pêche artisanale

B.P. Satia
Coordonnateur du Programme

TABLE DES MATIERES

	Page
Préface par B.P. Satia. Coordonnateur du Programme	
Table des Matières	
Section 1. Rapport de la Sixième Réunion des Fonctionnaires de Liaison du DIPA.	1
Section 2. Annexes	9
1. Liste de participants	10
2. Ordre du Jour de la Réunion	12
3. Liste de documents de travail soumise à la réunion.	13
Section 3. Documents de travail soumis à la session	14
3.1 Rapport de la Cinquième Réunion des Fonctionnaires de Liaison	15
3.2 Actions entreprises suite aux Recommandations de la 5ème réunion	18
3.3 Rapport de progrès du 1er Avril 1991 au 31 Décembre 1992	21
3.4 Résumé des conclusions et Recommandations de l'Evaluation du DIPA phase II	34
3.5 Programme de travail de Janvier à Décembre 1993	38
3.6 Suggestions pour la formulation d'une proposition de projet dans le cadre de la phase III du DIPA	42
3.7 Stratégies de formulation d'une proposition de projet pour la phase III du DIPA	54

**RAPPORT DE LA 6^{ème} REUNION DES FONCTIONNAIRES DE
LIAISON DU DIPA
BANJUL, GAMBIE
1 - 5 FÉVRIER 1993**

POINT 1. OUVERTURE DE LA SESSION

1. La 6^{ème} réunion des fonctionnaires de liaison du "Programme pour le développement intégré des pêches artisanales en Afrique de l'ouest" s'est tenue conjointement à l'atelier sur les organisations de pêcheurs du 1er au 5 février 1993 au Centre International de Trypanotolérance (ITC) à Kerr Seringn près de Banjul. à l'aimable invitation du gouvernement de la Gambie.
2. Mr. O.K.L. Drammeh, Directeur des Pêches de Gambie a souhaité la bienvenue aux fonctionnaires de liaison, et a demandé au Dr.E. Bayagbona, Représentant de la FAO en Gambie. de bien vouloir prendre la parole.
3. Au nom du Directeur Général de la FAO, Monsieur Edouard Saouma et du sous-directeur général par intérim du Département des Pêches, Monsieur W. Krone, Monsieur E. Bayagbona a remercié le Gouvernement de Gambie d'avoir bien voulu accueillir la Session. Il a souligné l'importance des pêches artisanales dans la région, la nécessité de promouvoir la collaboration régionale, a rendu hommage à DANIDA, l'agence donatrice pour le programme DIPA et souhaité également voir d'autres donateurs s'intéresser au programme DIPA.
4. Il a réitéré le rôle du comité consultatif que les fonctionnaires de liaison représentent auprès du DIPA. Il a également indiqué qu'il est important de définir des orientations réalistes pour les différents sujets inscrits à l'ordre du jour et en particulier pour la proposition de formulation de la 3^{ème} phase éventuelle du Programme.
5. La session fut déclarée ouverte par Mr. Ebou Manneh, Secrétaire Général du Ministère des Ressources Naturelles et de l'environnement de Gambie.
6. La réunion des fonctionnaires de liaison s'est tenue du 1er au 2 février 1993 après la cérémonie d'ouverture mentionnée ci-dessus. Les délégués de dix huit pays parmi les vingt associés au programme DIPA ont participé à la réunion. Le Zaïre et le Libéria n'ont pas pu participé à la réunion. La liste des participants est donnée en annexe 1.

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

7. Mr. O.K.L. Drammeh Directeur des Pêches de Gambie fut élu à l'unanimité à la présidence de la réunion, avec les Fonctionnaires de Liaison de la Côte d'Ivoire et du Nigéria comme rapporteurs.

SECTION 1

LE RAPPORT

8. L'ordre du jour figurant en annexe 2 a été adopté. L'annexe 3 donne la liste des documents soumis à la session tandis-qu'à l'annexe 4 figure le texte de documents clés présentés à ladite Session.

9. Le Secrétariat de la Session a été assuré par le Programme DIPA

POINT 3. RAPPORT DE LA CINQUIÈME RÉUNION DES FONCTIONNAIRES DE LIAISON ET DES ACTIONS ENTREPRISES SUITE AUX RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIÈME SESSION.

10. Les participants ont pris note des actions entreprises par le Programme pour répondre aux recommandations formulées lors de la 5^{ème} réunion des fonctionnaires de liaison. Ils ont estimé que les recommandations ont été largement satisfaites.

11. Ils ont noté l'importance de la lettre d'information et ont félicité le Programme pour les efforts entrepris pour améliorer le contenu et la présentation de la lettre du DIPA. Toutefois, ils ont insisté pour que celle-ci serve à la fois comme moyen d'échange d'information et d'expériences, et comme support publicitaire pour obtenir le soutien des gouvernements et attirer les donateurs potentiels. Les participants ont recommandé que, lorsque nécessaire, le Programme assure la dactylographie des documents qui lui sont envoyés et garantit une édition qui permettra à l'auteur et au DIPA d'être fier de la qualité de la publication. Le Secrétariat a fait observer que les sujets les plus divers relatifs à la pêche artisanale sont attendus et a souhaité qu'ils ne dépassent pas 4 pages dactylographiées. Les photos, les graphiques ou dessins, de préférence bien imprimés et contrastés, pour illustrer les articles devraient être envoyés avec ces articles.

12. Les participants ont également apprécié le fait que les voyages d'étude soient un élément essentiel de la stratégie du DIPA. En accord avec le Secrétariat, ils ont noté que ces voyages ne sont pas toujours pris totalement au sérieux par les bénéficiaires. Or, si le Programme souhaite poursuivre et développer cette activité, il faut impérativement que leur utilité pour les pays bénéficiaires soit démontrée. C'est pourquoi, ils ont recommandé que la rédaction d'un rapport circonstancié et de bonne qualité soit rendue obligatoire à la suite de chaque voyage d'étude. Le Programme devrait fournir le canevas pour ces rapports.

POINT 4. RAPPORT D'AVANCEMENT, DU 1ER AVRIL 1991 AU 31 DECEMBRE 1992

13. Les participants ont examinés le document IDAF/VI/93/3 intitulé "Rapport d'Activités du 1er avril 1991 au 31 décembre 1994". Les fonctionnaires de liaison ont estimé que dans l'ensemble les réalisations ont correspondu aux besoins. Cependant certains participants ont regretté que leur pays n'ait pas été mentionné en raison de l'absence d'activités entreprises par le DIPA dans leur pays. Aussi ils ont souhaité connaître les modalités qui permettraient dans l'avenir à leur pays de bénéficier de l'assistance du Programme. Le Secrétariat a précisé qu'il existe pour cela trois possibilités:

- (a) la réunion des fonctionnaires de liaison qui permet de définir les besoins et de préciser les actions retenues dans le programme de travail;
- (b) les requêtes exprimées par les responsables nationaux lors de la visite des experts du DIPA dans les pays et
- (c) les requêtes officielles envoyées au DIPA par les gouvernements ou les projets.

14. Les participants ont remarqué que dans le passé les fonctionnaires de liaison n'aient pas toujours été associés aux actions entreprises par le projet sur le terrain. Ils ont recommandé que dorénavant ceux-ci soient étroitement associés aux activités du DIPA.

15. Les participants ont manifesté leur attachement aux voyages d'étude qui leur permettent un échange d'expériences. Les fonds disponibles d'ici la fin de la Phase II étant très limités, il a été recommandé de rechercher des sources de financement alternatives, tels que les projets nationaux, lorsque possible.

16. En ce qui concerne le rapport du séminaire sur le crédit organisé en 1991 à Abidjan en collaboration avec la CEE, le Comité a été informé que sa publication est de la responsabilité du siège de la FAO et de la CEE. Si celle-ci n'est pas finalisée en mars, le DIPA envisage de publier un document de travail qui comprendra les 5 documents présentés sous sa responsabilité lors de ce séminaire.

17. Le Secrétariat a précisé que certaines actions telles que des essais de captures des espèces Centolla à Sao Tome et principe, de l'élaboration d'un catalogue d'engins de pêche pour le Congo, ainsi que de la mise en place d'un réseau de "chercheurs" sur les migrations de pêcheurs planifiées en collaboration avec d'autres projets n'ont pu être réalisées pendant la période pour des raisons qui sont en dehors du contrôle du DIPA.

POINT 5. RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION D'EVALUATION DU DIPA PHASE II

18. Les participants ont pris bonne note des informations contenues dans le documents IDAF/VI/93/5. Ils ont en particulier apprécié la recommandation de la mission d'évaluation concernant le statut et le rôle des fonctionnaires de liaison. Le Secrétariat a rappelé qu'à la demande du DIPA les fonctionnaires de liaison ont été officiellement nommés par les autorités compétentes en occurrence le Ministre chargé de la pêche dans leur pays respectifs. De plus, ils sont dorénavant étroitement associés aux activités du DIPA notamment par l'envoi systématique de leurs publications et celles de leur suppléant. Le Secrétariat a émis le voeu de voir les fonctionnaires de liaison contribué activement par l'envoi des informations. De plus, ils seront informés des différents points de contacts établis par les experts du DIPA pour des sujets spécifiques.

19. Les participants ont recommandé que les responsables du Programme profitent de leur passage dans les pays membres pour visiter les plus hautes autorités du secteur en compagnie du fonctionnaire de liaison.

20. Les participants ont estimé que la mission d'évaluation aurait dû visiter plus de trois pays, et que les fonctionnaires de liaison auraient dû être associés à ces travaux. Il a été répondu que les contraintes budgétaires ont malheureusement forcé la mission à limiter ses déplacements et qu'à ce moment le nouveau processus de nomination des fonctionnaires de liaison n'avait pas encore été initié.

21. Afin de fournir un soutien effectif aux fonctionnaires de liaison, certains participants ont suggéré que le Programme supporte des réunions nationales fonctionnaires de liaison/DIPA/ projets nationaux. Le Coordinateur a estimé que cela devrait être examiné cas par cas:

22. Certains fonctionnaires de liaison ont estimé que l'approche intégrée et son relais sur le terrain, l'Unité de Développement des Pêches, reste à la base de la philosophie du DIPA. Ils ont regretté que la mission d'évaluation donne l'impression de recommander l'abandon de cette stratégie. Le Secrétariat a précisé qu'il ne s'agissait pas d'abandonner cette stratégie mais de l'élargir à d'autres éléments.

23. Les participants ont tenu à souligner l'importance qu'ils attachent à la recommandation concernant la poursuite du travail sur les pêcheurs migrants notamment en ce qui concerne leur statut, droits et obligations dans les pays d'accueil.

24. Certaines contradictions apparentes du rapport ont été relevées par les participants:

(a) *que le caractère régional du Programme soit une force mais que sa couverture géographique soit considérée comme trop ambitieuse.*

Le Secrétariat a expliqué que cela a amené la mission à recommander d'adapter les activités du DIPA à chacune des 3 sous-régions.

(b) *que les résultats obtenus par l'antenne en Guinée soient jugés positifs mais que la mission recommande la fermeture de cette même antenne;*

Il a été précisé que les actions entamées seront poursuivies jusqu'à leur terme mais que la création d'une antenne avait sans doute empêché le programme de bénéficier d'une masse critique au siège. De plus, l'antenne a dû compter sur des experts-associés dont le financement n'est pas garanti; et

(c) *que le Programme embrassait un champ d'activité trop vaste mais que la nouvelle stratégie recommandée inclut de nouveaux éléments.*

Il a été souligné que la mission recommandait au Programme de se dégager des activités non directement liées au secteur de la pêche pour englober des aspects tels que la planification du développement, ce qui n'est pas contradictoire.

25. Finalement, les participants ont considéré que les résultats de la mission sont très positifs et ont vivement remercié le gouvernement danois pour son soutien continu au Programme DIPA.

26. Ils ont endossé la recommandation que Danida envisage sérieusement la possibilité de financer la troisième phase de ce Programme.

POINT 6. PROGRAMME DE TRAVAIL JANVIER - DECEMBRE 1993

27. Le Secrétariat a présenté un aperçu du programme de travail proposé pour 1993 (document IDAF/VI/93/4) et demandé des commentaires, observations et recommandations.

28. Un certain nombre de fonctionnaires de liaison ont félicité le DIPA pour la bonne préparation des documents. Ils ont exprimé un accord général sur l'orientation du programme de travail.

29. Les participants ont remarqué que le programme de travail est très ambitieux. Il a été suggéré que DIPA se concentre sur un nombre limité d'activités bien choisies ayant un impact à long terme et d'effet boule de neige. Les participants ont recommandé que le système d'information soit renforcé en vue d'une meilleure diffusion des résultats. Ils ont également recommandé une auto-évaluation systématique des activités du DIPA.

30. Un grand nombre de participants ont exprimé le vœu de voir l'accent mis sur les aspects technologie du poisson et commercialisation des produits. Ils ont recommandé que la collaboration entre DIPA et le Programme régional pour l'amélioration de l'utilisation après récolte des captures de la pêche artisanale soit renforcée.

31. Un nombre important de participants ont également attiré l'attention sur leur préoccupations concernant la sécurité en mer. Le Cap-Vert et la Guinée Bissau, le Sénégal et Sao Tome et Principe ont souhaité que DIPA leur fournisse assistance dans ce domaine.

32. Le mécanisme de "Cadre-Assistant" du DIPA fut très apprécié et les participants ont exprimé leur satisfaction à propos de cette initiative. Ils ont demandé qu'une large diffusion soit faite de cette stratégie afin que plusieurs pays et spécialistes de la région puissent y adhérer.

33. Les participants ont noté la valeur des voyages d'étude régionaux qui renforce leurs connaissances professionnelles. Ils ont aussi exprimé le souhait de voir organiser une réunion inter-projets.

34. Plusieurs pays ont demandé l'assistance du DIPA pour la mise en place d'un système de collecte des données statistiques pour la pêche et ont exprimé leur satisfaction concernant

l'atelier sous-régional à ce sujet que le Programme DIPA et le Secrétariat du COPACE se proposent d'organiser pour les pays du Golfe de Guinée Centrale.

35. Le Nigéria et plusieurs autres pays ont demandé que les Séminaire-Ateliers sur la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) soient organisées dans leurs pays.

36. Des préoccupations furent exprimées au sujet du statut et des droits et des obligations des pêcheurs migrants dans les pays d'accueil.

37. La Guinée et le Nigéria ont requis l'assistance du DIPA pour mener à bien une évaluation économique/étude de faisabilité de différents types de bateaux de pêche.

38. La Côte d'Ivoire a souhaité collaborer avec DIPA pour la préparation d'un catalogue des engins de pêche.

39. Les participants ont également souligné la nécessité de prendre en compte les activités féminines.

40. Le Gabon a sollicité être retenu comme un des pays pilote pour des études approfondies sur la situation du sous-secteur dans trois pays de la région.

41. Enfin, ils ont exprimé leur satisfaction d'avoir été consultés sur le contenu du programme de travail 1993.

POINT 7. IDEES POUR LA FORMULATION D'UNE PROPOSITION DE PROJET POUR UNE IIIÈME PHASE DU DIPA

42. Le Secrétariat a présenté le document IDAF/VI/93/6 soulignant que la Mission d'Evaluation Tripartite du DIPA phase II avait recommandé qu'en tenant compte des concepts et stratégies, dont le Programme s'engage à encourager/valoriser, les fonctionnaires de liaison doivent s'associer intimement dans la formulation du DIPA phase III.

43. Les fonctionnaires de liaison ont clairement exprimé le sentiment qu'une IIIème phase du Programme était nécessaire et devrait se concentrer sur la durabilité des actions entreprises. L'organisation du programme est proposée en trois thèmes principaux: durabilité et questions socio-économiques; transfert de technologie; et planification et aménagement, a reçu leur total soutien.

44. Certains participants ont exprimé leur malaise avec la formulation de la recommandation de la Mission d'Evaluation qui demande au Programme d'abandonner la référence exclusive à l'approche intégrée. Ils ont souhaité que le langage utilisé dans la proposition de projet pour la phase III soit moins sujet à une mauvaise interprétation. Ils ont en effet souligné l'importance qu'ils continuent à attacher à l'aspect intégré de l'approche de DIPA.

45. Plusieurs participants ont demandé que la formulation de la section "Aménagement et développement durable des ressources halieutiques" soit légèrement modifiée pour prendre en compte leur sérieux intérêt dans l'aménagement des zones de mangroves côtières afin de maximiser leur production halieutique.

46. Le comité a estimé que la sous-division de la région en trois segments nord, centre et sud était une bonne façon d'adapter les activités du DIPA aux différents besoins et priorités.

47. Les participants ont montré d'une façon dénuée de toute ambiguïté leur désir d'être associés à la formulation de la proposition de projet pour la troisième phase. Tous ont accepté l'idée que chaque sous-région choisisse un représentant pour participer à la formulation de la phase III du Programme.

48. Les Fonctionnaires de Liaison de la Gambie, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun ont été choisis pour représenter les sous-régions respectifs.

POINT 8. AUTRES QUESTIONS

49. Les Fonctionnaires de Liaison ont exprimé leur profonde gratitude à la DANIDA l'agence donatrice du DIPA pour son soutien continue au Projet.

50. Le Gouvernement de la Gambie a été remercié pour son hospitalité et pour avoir offert un cadre agréable de travail pour la session.

POINT 9. ADOPTION DU RAPPORT DE LA REUNION

51. Les Fonctionnaires de Liaison ont adopté le présent rapport. Ils ont également demandé au Secrétariat d'assurer sa finalisation et sa ventilation.

POINT 10. CLÔTURE DE LA REUNION

52. La sixième réunion des Fonctionnaires de Liaison a été déclarée close par Mr. A. Samba, Sous-Secrétaire Général du Ministère des Ressources Naturelles et l'Environnement.

SECTION 2

ANNEXES

LISTE DES PARTICIPANTS1. Fonctionnaires de liaison/liaison officers

Gilbert Mensah	Direction des Pêches BP 383 Cotonou, Bénin
Mamadou Doumbia	Direction des Pêches BP V 19 Abidjan, Côte d'Ivoire
Momodou N'jie	Fisheries Department Banjul, the Gambia
Masserigne Mbow	DOPM/CAMP Dakar. Sénégal
Alexander C. V. Forde	Fisheries Department Department of Marine Resources Youyi Building, Freetown, Sierra Leone
M. L. ould Meymoun	Ministère des Pêches/DPA BP 137 Nouakchott, Mauritanie
Ismaël Kéita	Direction des Pêches BP 296 Conakry, Guinée
Domingos Barros	Direction Générale de la Pêche Artisanale BP 102 Bissau, Guinée Bissau
Joseph Bakouy Afian	Direction des Pêches, Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales Yaounde, Cameroun
Antonio dos Santos Junior	Instituto de Desenvolvimento da Pesca Artisanal BP 83 Luanda, Angola
André Bitoumba	Direction Générale de la Pêche BP1650 Brazzaville, Congo
Mecildes Tavares	Instituto Nacioanl de Desenvolvimento da Pesca Artesanal, CP 206 Praia, Cabo Verde

Filinto Soares d'Alva	Direcção das Pescas CP 59 Sao Tomé e Príncipe
Antoine-Roger Nkogho-Eyi	Direction des Pêches Maritimes et Cultures Marines BP 20247 Libreville, Gabon
Olawande Foluso Adebisi	Federal Department of Fisheries PMB 12529 Victoria Island, Lagos, Nigeria
José Bikoro Eko Ada	Ministerio de Ganaderia y Pesca Malabo, Bioko Norte, Guinea Equatorial
A. Marius Denké	Direction de l'Élevage et des Pêches BP 4041 Lomé, Togo
Ousman K. L. Drammeh	Fisheries Department Banjul, the Gambia
Martin A. Mensah	Fisheries Department POB 630 Accra, Ghana
<u>2. FAO, Rome</u>	
Michael Doeff	FIO, FAO, Rome
George Everett	FIP, FAO, Rome
Ron Maine	FII, FAO, Rome
Frans Teutscher	FII, FAO, Rome
<u>3. DIPA/IDAF (Secrétariat)</u>	
Jean Gallène	BP 1369 Cotonou, Bénin
Benoît Horemans	BP 1369 Cotonou, Bénin
Jan Johnson	BP 633 Conakry, Guinée
Benedict Satia	BP 1369 Cotonou, Bénin

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour/Aspects Administratifs
3. Rapport de la 5ème Réunion des Fonctionnaires de Liaison et des Actions suite aux recommandations de la 5ème réunion
4. Rapport de Progrès, 1er Avril 1991 au 31 Décembre 1992
5. Résumé des Conclusions et Recommandations de l'Evaluation DIPA Phase II
6. Programme d'Activité: Janvier - Décembre 1993
7. Idées pour la Formulation d'une proposition de projet pour le DIPA phase III
8. Autres
9. Adoption du Rapport
10. Clôture de la réunion

LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS A LA SESSION

A) DOCUMENTS DE TRAVAIL

- IDAF/VI/93/1. Rapport sur la 5ème Réunion des Fonctionnaires de Liaison
- IDAF/VI/93/2. Actions entreprises suite aux Recommandations de la 5ème réunion
- IDAF/VI/93/3. Rapport d'Activités du 1er Avril 1992 au 31 Décembre 1992
- IDAF/VI/93/4. Programme d'Action de Janvier à Décembre 1993
- IDAF/VI/93/5. Résumé des Conclusions et Recommandations de la Mission d'Evaluation du DIPA Phase II
- IDAF/VI/93/6. Suggestions pour la formulation d'une proposition de Projet dans le cadre de la Phase III du DIPA

B) DOCUMENTS D'INFORMATION

- IDAF/VI/93/Inf.A Renseignements utiles aux Participants
- IDAF/VI/93/Inf.1 Liste Provisoire des documents
- IDAF/VI/93/Inf.2 Le Fonctionnaire de Liaison DIPA. Sa Raison d'Etre, ses Fonctions et son Rôle
- IDAF/VI/93/Inf.3 Information sur la stratégie d'IDAF Fellows
- IDAF/VI/93/Inf.4 Les Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest Compte-rendu de la Cinquième Réunion des Officiers de Liaison du DIPA 16-18 April 1991, Cotonou, Benin
- IDAF/VI/93/Inf.5 Quelques réflexions sur l'importance de l'analyse Socio-économique dans le Développement et l'Aménagement de la Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest.
- IDAF/VI/93/Inf.6 Liste des Fonctionnaires de Liaison du DIPA, Janvier 1993
- IDAF/VI/93/Inf.7 Liste des Rapports DIPA et Documents de Travail.
- IDAF/VI/93/Inf.8 Les Facteurs à Considérer dans le Choix de Techniques de Pêche appropriées.

SECTION 3

DOCUMENTS DE TRAVAIL

SOU MIS A LA SESSION

RAPPORT DE LA CINQUIEME REUNION DES FONCTIONNAIRES DE LIAISON DU 16 AU 18 AVRIL 1991

1. La cinquième réunion des fonctionnaires de liaison du DIPA s'est tenue à Cotonou, République du Bénin du 16 au 18 Avril 1991. 39 personnes venues de 13 pays y ont pris part. Mr. Paul Degnbol, Conseiller en Matière de Pêche auprès du DANIDA était également présent. Le Directeur des Pêches de la République du Bénin a invité Mr. Kogui N'Douro, Directeur Général Adjoint du Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative à prendre la parole. Ont assisté également à la cérémonie d'ouverture, Mr. Paolo Coppini, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement au Bénin et Mr. Yarou Tango Bio, Conseiller Technique à l'Élevage et à la Pêche au Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative du Bénin. Après la cérémonie d'ouverture, Mr. Gilbert Mensah, Directeur des Pêches au Bénin a été élu président des sessions techniques et Mr. Alhaji Jallow de Gambie, rapporteur.

2. Les participants ont réexaminé les travaux du projet régional DIPA et exprimé leur satisfaction pour leur bonne évolution. Ils ont examiné également ce qu'il reste à faire au projet comme activités et priorités. Comme d'habitude, lors des précédentes réunions des fonctionnaires de liaison, les participants ont présenté de brefs rapports sur les projets de développement intégré de la pêche artisanale. Ainsi, tous les participants ont eu connaissance des problèmes pratiques spécifiques rencontrés ainsi que des succès obtenus sur le terrain. les rapports ont été présentés sur Yeji (Ghana), Projet Modèle et Projet Lagunaire (Bénin), Antenne DIPA et Kaback (Guinée), Koko/Ogheye (Nigéria), AFCOD, Tombo et Shenge (Sierra Léone), Lagdo (Cameroun), Owendo (Gabon), Projet Pêche Maritime Artisanale (Gambie), PROPECHE et PAMEZ (Sénégal), Buyo (Côte d'Ivoire) et les projets de pêche artisanale en Angola, Guinée et Guinée Bissau.

3. Une discussion vive s'est engagée sur l'approche intégrée, les statistiques de la pêche artisanale, la question de financement et de crédits alloués aux pêcheurs artisanaux. Quelques participants ont eu le sentiment que la présentation et l'analyse des expériences des projets intégrés pourraient être mieux structurées et que ainsi de tels rapports permettraient une discussion plus approfondie lors des prochaines réunions de liaison. Ces rapports devraient être présentés de telle sorte que les problèmes soulevés et les solutions proposées dans les projets seraient bien distincts. Il y eut également une discussion quant à l'utilisation des statistiques et à la question de savoir jusqu'à quel point les projets de développement devaient poursuivre leur collecte de données pour les besoins nationaux et/ ou pour l'évaluation de leurs activités. Le DIPA continue son travail de collecte et d'analyse des informations dans le domaine du crédit; la majeure partie de celles-ci figurent dans les rapports publiés par le DIPA. Il a été souligné que la réunion FAO/CCE sur le crédits des pêches artisanales se tiendrait à Abidjan en Septembre 1991.

4. Il y a eu un grand débat sur la survie des projets, en particulier après l'arrêt du financement extérieur. On a attiré l'attention sur l'état critique de la situation économique de la plupart des pays, et l'inconsistance/fragilité des institutions ayant la responsabilité de promouvoir les actions de développement. Les participants ont eu le sentiment que les phases d'exécution des projets sur le terrain doivent être autant que possible en harmonie avec les plans nationaux de développement et de leur démarrage, ces projets doivent prendre en compte la résolution des problèmes que posent leur poursuite et leur durabilité. Les

participants ont reconnu que les gouvernements sont en train d'adopter maintenant des attitudes plus réalistes face au problème du développement, des attitudes qui tiennent plus compte des besoins des pêcheurs.

5. Le conseiller en matière de pêche auprès du DANIDA a fait des remarques pertinentes sur l'utilité des échanges d'expérience sur la question de développement ainsi que sur la nécessité de rendre ce forum du DIPA plus efficace. Il a attiré l'attention sur le besoin de commencer à penser au financement du DIPA après 1993. Il a souligné la diversité dans les approches de développement intégré qui est visiblement bien acceptée dans la région. Il souhaiterait que les résultats de ces projets soient analysés, par exemple pour savoir si ces projets sont devenus plus viables ou si les crédits mis en oeuvre ont réellement un impact plus tangible. L'importance des migrations des pêcheurs a été soulignée, mais il a le sentiment que ces processus de migration n'ont pas été suffisamment pris en compte dans la conception d'un certain nombre de projets. Il a aussi insisté sur le fait que le rôle des gouvernements ne doit pas être sous-estimé car c'est à eux que revient la responsabilité de créer le cadre dans lequel peuvent s'épanouir les initiatives individuelles et de groupes et ce sont les gouvernements qui assurent la poursuite des activités des projets quand le financement extérieur arrive à sa fin. Les gouvernements doivent donc être étroitement impliqués dans tous les projets de développement intégré et dans l'intérêt national, ils doivent s'efforcer de régler tous les conflits qui pourraient avoir des effets négatifs sur le développement.

6. Les participants ont fait les recommandations et suggestions ci-après:

- i. la lettre du DIPA devrait servir à fournir des informations sur les différents projets dans la région;
- ii. le DIPA devrait prêter plus attention aux questions de durabilité dans la pêche artisanale;
- iii. le Programme devrait prévoir et organiser des visites d'étude du personnel aux différents projets de pêche dans la région;
- iv. l'antenne du DIPA à Conakry devrait être développée pour couvrir plus de pays;
- v. une antenne du DIPA devrait être établie pour couvrir les pays d'Afrique Centrale;
- vi. les contacts avec le Programme Régional de la CCE sur la réduction des pertes post-récoltes devraient être maintenus;
- vii. le DIPA devrait identifier les points de convergence entre les systèmes de crédits formels et informels qui seraient utiles aux gestionnaires de crédits;
- viii. le DIPA devrait envisager la tenue d'une réunion informelle sur les statistiques de la pêche artisanale;

ix. le DIPA devrait organiser des réunions techniques plus spécialisées entre les réunions des fonctionnaires de liaison.

7. Le bailleur de fonds DANIDA a été félicité pour avoir continué de manifester son intérêt au projet et pour avoir dépêché un représentant à cette réunion. Le gouvernement du Bénin a été remercié pour avoir offert le cadre du siège DIPA. Les visites sur le terrain au port artisanal de Cotonou, sur le Lac Nokoué et les activités du projet modèle tout le long de la côte ont été appréciés.

8. Le Directeur des pêches du Bénin a, au nom du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative, clôturé la réunion.

9. Depuis, un résumé des recommandations de la cinquième réunion des Fonctionnaires de Liaison a été publié sous les références DIPA/WP/38 (DIPA/VI/93 Inf.4).

10. Actions à entreprendre par le comité

Le comité est invité à réexaminer le rapport et à faire part de ses commentaires sur les informations fournies.

ACTIONS ENTREPRISES SUITE AUX RECOMMANDATIONS DE LA 5EME REUNION

1. LA LETTRE DU DIPA

La Lettre du DIPA a été publiée régulièrement et tous les numéros contenaient des sujets d'intérêt pour la pêche artisanale dans la région. Malheureusement, ni les fonctionnaires de liaison ni le personnel des pêches de la région n'ont pris l'habitude d'envoyer des articles à la Lettre du DIPA, ce qui a réduit quelque peu l'efficacité du journal comme moyen d'échanges de vue sur la pêche artisanale dans la région.

La Lettre du DIPA a récemment fait peau neuve, en adaptant son contenu et sa présentation au goût des lecteurs potentiels et en augmentant sa liste d'adresse.

Les fonctionnaires de liaison qui sont les contacts du DIPA dans leurs pays respectifs, devraient contribuer activement à la Lettre du DIPA afin de la maintenir en vie.

2. DURABILITE DE LA PECHE ARTISANALE

Cette question a beaucoup retenu l'attention du programme depuis la dernière réunion. L'équipe du DIPA a tenu une réunion locale/organisé un groupe de travail sur le sujet en Décembre 1991. Le DIPA a co-sponsorisé un atelier sur la question en Avril 1992 à Accra lors de la 9ème session du sous-comité du COPACE sur le développement de la pêche. La Lettre du DIPA N° 15 (Septembre 1992) a été consacrée au thème "Pêche et Développement Durable". Des études ont été initiées (projet/interface communautaire, population vs ressources halieutiques) pour analyser les différents éléments et les mécanismes de durabilité dans les projets.

3. VOYAGE D'ETUDE

Treize voyages d'étude ont été programmés et organisés pour le personnel de la région, (sans compter le financement de participation de cadres aux réunions qui se sont tenues à l'intérieur et à l'extérieur de la région. Cependant, il semble que les retombés tirés de la plupart de ces voyages d'étude sont limités. Quelques bénéficiaires ne se sont même pas souciés de rédiger les rapports de leur visite; d'autres les ont rédigés avec peu de ou sans conviction. Il a été difficile de suivre les activités issues de ces visites. Aussi, il a été suggéré qu'à l'avenir les bénéficiaires soumettent des rapports qui contiennent entre autres:

- une description des activités observées, avec des commentaires sur les forces et les faiblesses de chaque activité;
- les aspects les plus marquants des activités ayant rapport avec le développement de la pêche artisanale et leur chances de durabilité;
- les leçons tirés des visites;
- l'utilité des visites et si possible les actions qui seront entreprises dans leurs pays, suite à ces visites.

4. DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE L'ANTENNE DU DIPA A CONAKRY

Les difficultés de personnel ont rendu impossible le développement des activités de l'antenne sous-régionale de Guinée (DIPA/GANT) au delà de la Guinée, de la Guinée Bissau et de la Sierra Léone. Cependant, le fonctionnaire principal en planification et développement a été un homme ressource lors de l'Atelier Sous-Régional sur l'utilisation de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARF) en matière de la pêche artisanale tenu à Libreville, Gabon en Novembre 1992.

5. CREATION D'UNE ANTENNE SOUS-REGIONALE POUR LES PAYS D'AFRIQUE CENTRALE

Compte tenu des difficultés éventuelles en matière de communication et surtout en raison de la nécessité de maintenir une masse critique d'expertise pluridisciplinaire unifiée afin de réaliser, de façon pragmatique les idéaux du DIPA, la création d'une antenne sous-régionale pour les pays d'Afrique centrale n'a pas été jugée comme une proposition viable. Toutefois, l'année dernière le programme a été actif dans la sous-région.

Le programme a également organisé récemment un atelier d'initiation de 6 jours sur la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARF) en matière de pêche artisanale. Vingt sept agents principaux des pêches venant de six pays de la région ont pris part à cet atelier. Les participants de l'Angola, pour des raisons imprévues n'ont pas pu être présents. On espère que ces participants joueront le rôle catalyseur dans le développement des mini-projets dans leurs pays respectifs.

6. MAINTENIR DES CONTACTS AVEC LE PROGRAMME REGIONAL DE LA CCE SUR LA REDUCTION DES PERTES APRES RECOLTES

D'étroits contacts ont été gardés avec le Programme Régional de la CCE sur la réduction des pertes après récoltes. Les deux programmes ont comparé leurs plans de travail et leurs stratégies afin d'éviter de répéter inutilement les mêmes efforts. Le DIPA a pris part à l'"Atelier Sous-Régional sur les barrières tarifaires et non tarifaires sur la commercialisation de poisson traité" qui s'est tenu à Lomé (Togo) en Avril 1992. Il a même présenté une communication sur le "rôle de la femme dans le commerce du poisson fumé en République du Bénin".

7. IDENTIFIER LES POINTS DE CONVERGENCE ENTRE LES SYSTEMES DE CREDIT FORMELS ET INFORMELS

Le travail est en cours et des groupes de réflexion sur le thème "la pêche artisanale et le problème du crédit", sont prévus pour le 1er Semestre de 1993.

8. ORGANISER UNE REUNION INFORMELLE SUR LES STATISTIQUES DE LA PECHE ARTISANALE

Des discussions sont en cours avec le COPACE pour la tenue d'une telle réunion.

9. ORGANISER DES REUNIONS TECHNIQUES PLUS SPECIALISEES

Il a été organisé cinq réunions techniques spécialisées qui ont donné l'occasion à ceux qui travaillent dans le secteur d'échanges des informations et des expériences dans les domaines du crédit, des migrations des pêcheurs, de la gestion des ressources de la durabilité et de la MARP: (ses méthodes, outils et techniques). Un total de 182 participants ont pris part à ces réunions, parmi lesquels 23 femmes.

ACTIONS SUGGEREES PAR LE COMITE

Le comité est invité à réexaminer le rapport et à prendre note des progrès réalisés suite aux recommandations faites. Le comité peut également souhaiter discuter des actions entreprises dans leurs pays respectifs suite à la cinquième réunion des fonctionnaires de liaison.

RAPPORT DE PROGRES DU 1er AVRIL AU 31 DECEMBRE 1992

A. HISTORIQUE

Ce rapport est un résumé des activités saillantes entreprises par le Programme pour le Développement Intégré de la Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest (DIPA) entre le 1er avril 1991 et le 31 décembre 1992.

Pendant la période examinée DANIDA fut le seul donateur du programme et l'équipe du programme exprime sa gratitude au DANIDA pour son soutien continu. La zone géographique couverte par le programme est restée pratiquement la même, c'est-à-dire les états africains maritimes de la Mauritanie à l'Angola, un total de 20 pays avec quelques 600.000 familles et alliées exerçant des activités relatives à la pêche artisanale.

Les agences homologues du DIPA sont les directions des pêches des 20 pays participants et parmi eux se trouvent la Direction des pêches de la République du Bénin où le DIPA a son siège régional ainsi que la Direction des Pêches de la République de Guinée où une antenne sous-régionale a été ouverte en novembre 1990 dans le but de couvrir plus spécifiquement la Guinée, la Guinée Bissau et la Sierra Léone.

Le programme continue de travailler avec et à travers les projets existants, les institutions de recherches, et les directions des pêches des divers pays à la recherche de solutions aux besoins particuliers des pêches artisanales.

Les bénéficiaires directs visés sont le personnel des directions des pêches (DP) des 20 pays, tandis que les bénéficiaires finaux sont tous ceux qui sont impliqués dans le sous-secteur de la pêche artisanale dans la région; c'est-à-dire les pêcheurs artisans eux-mêmes et les communautés de pêcheurs.

L'approche intégrée et participative en tant que moyen de développement des communautés de pêcheurs a été le concept de base du DIPA.

B. OBJECTIFS

Le premier objectif à long terme/de développement est d'aider les pays de l'Afrique Occidentale qui souhaitent développer et gérer leurs pêches artisanales à tirer de celles-ci le maximum d'avantages économiques et sociaux, grâce à une approche centrée sur la communauté visant à améliorer la productivité, et à accroître le bien être et l'autonomie des pêcheurs, de ceux qui sont chargés de traiter et de distribuer les poissons, et également tous ceux qui travaillent dans ce secteur.

Les objectifs immédiats du programme sont:

1. améliorer l'efficacité des projets locaux de développement et de gestion des pêches artisanales;

2. développer et tester des approches convenables et des systèmes de contrôle pour le développement des différents types de pêches artisanales;
3. encourager l'établissement d'un système d'unités de développement des pêches (UDP) dans différents pays;
4. accroître la compétence technique régionale en matière de développement des pêches artisanales;
5. établir un système régional de collecte et d'échanges d'informations et de connaissances sur les différents types de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, leurs caractéristiques et modes de développement.

C. PERSONNEL/RESSOURCES HUMAINES

Le personnel du programme a été reconstitué à 90 pour cent pendant la période du rapport. Au 1er Janvier 1993. Le personnel du programme DIPA comprend:

Experts Internationaux (5):

- Coordonnateur;
- Technologue en pêche;
- Conseiller Principal en Planification et Développement de projet;
- Socio-économiste;
- Conseiller en Développement Communautaire.

Fonctionnaires Professionnels Associés (FPA) (4):

- Biostatistique;
- Contrôle et Evaluation;
- Crédit et Assurance;
- Développement Communautaire et affaire Féminines.

Six autres FPA (en Technologie de Pêche, Environnement, Socio-Anthropologie, Socio-économie, Développement et gestion communautaire, Evaluation et ajustement) sont en train d'être recrutés.

Les services de 12 consultants au total ont été utilisés au cours de la période du présent rapport, et 70% d'entre eux étaient originaires de la région. Au même moment, on a délibérément tenté de créer un cadre pour développer les liens entre les pays de la région à travers le mécanisme de "Cadres Assistant du DIPA" ou IDAF Fellows (DIPA/VI/93/Inf.3).

D. PRINCIPALES REALISATIONS

Les principales activités exercées par le DIPA pendant la période examinée parmi les différents objectifs immédiats furent les suivants.

Objectif 1. Améliorer l'efficacité des projets en cours

Le programme est resté en contact avec des projets de la pêche artisanale à financement multilatéral et bilatéral; ainsi qu'avec les activités des Directions gouvernementales de pêche. Fréquemment des requêtes en conseils ont été adressées au personnel sur des questions spécifiques et le programme a pu aussi contribuer à l'exécution effective d'un certain nombre d'activités locales. Comme il est important de connaître les prix des matériels et équipement de pêche pour la conception des projets et l'analyse rationnelle du secteur des pêches, le programme, en collaboration avec INFOPECHE, a initié un travail de compilation des prix des engins et matériels de pêche dans la région. La phase pilote de ce travail concerne huit pays et tous les projets de la pêche artisanale en cours dans la région. Des exemples spécifiques d'appui et d'orientation techniques aux directions des pêches ou aux projets sont détaillés dans les tableaux 1 et 2 ci-dessous.

Tableau 1. Appui Technique

PAYS/PROJETS	DATES	ACTIVITES
SENEGAL (ATEPAS)	En cours	Essais d'économie de carburant avec les moteurs SAAB.
SIERRA LEONE (AFCOD ET TOMBO)	En cours	Projet - Interface communautaire.
GAMBIE	Avr.-Dec. 1991	Etude sur les coûts et gains en pêche artisanal.
GUINEE BISSAU	Mai 1992	Assistance à l'organisation de séminaire national sur les pêcheries artisanales.
GUINEE	En cours	Assistance à la préparation de séminaire national sur le crédit dans le secteur du développement rural avec un accent sur les pêcheries artisanales.
GUINEE (KAMSAR)	Juin 1991	Initiation aux activités de développement communautaire.
	Juin 1991	Initier une enquête de base sur le système de crédit.
GUINEE (KABACK)	Février 1992	Conception et installation de deux maisons éclairées légèrement par les batteries de voiture.
	En cours	Assistance technique (conseil par l'affectation d'un FPA pour travailler 3-4 jours par semaine avec l'équipe locale du Projet).
GUINEE (BONGOLON AND DOUPROU)	En cours	Projet - Interface communautaire.
GHANA (YEJI)	Août 1991	Formation sur la collecte et le traitement de données de coût et des gains.
BENIN	Sept.-Oct. 1992	Conception et installation de pompes à eau à poulie pour un groupe de femmes de pêcheurs à Grand-Popo, réduisant ainsi la pénible tâche d'irrigation de sols pauvres et sablonneux pour la culture de légumes.
NIGERIA	Avr.-Mai 1991	Conseil sur la collecte des données statistiques en matière de pêche.
GUINEE EQUATORIALE	Juin 1992	Conseils sur la distribution de matériel de pêche.
GABON	Novembre 1992	Conseils sur les aspects socio-économique des pêcheries artisanales et sur l'amélioration de la collecte et l'utilisation des statistiques de pêche.

Tableau 2. Orientation technique

PAYS/PROJET	DATES	ACTIVITES
SENEGAL (ATEPAS)	Septembre 1992	Construction et démonstration de longues lignes flottantes pour les grands pélagiques.
GAMBIE	Aout-Oct. 1992	Essais de performance sur les fours chorkor traditionnelles et améliorés.
GUINEE (KABACK)	Avr.-Jul 1992	Techniques supérieures de construction des pirogues de pêche traditionnelles et améliorations technologiques des bateaux du type Salaam.
(BENTY)	Jul-Sept. 1992	Essais de pêche à l'aide de bateaux améliorés.
	Mars 1992	Installation d'unité de production de glace et d'entrepôt frigorifique.
COTE D'IVOIRE (SASSANDRA)	Avr.-Mai 1991	Formation à et démonstration de l'utilisation des sondeurs ultra son et des filets à monofilaments multiples.
GHANA	Avr.-Mai 1991	Formation à et démonstration de l'utilisation des sondeurs ultra son et des filets à monofilaments multiples.
TOGO	Juin 1991	Formation à et démonstration de l'utilisation des sondeurs ultra son.
BENIN	Août.-Sept. 1991 En cours	Assistance en technologie de pêche. Séchoirs solaires et réparations des chorkors dans les villages.
	Août 1992	Formation et démonstration en fabrication et utilisation des voiles Lateen à bas prix.
GUINEE EQUATORIALE	Oct.-Nov. 1992	Proposition de projet sur les améliorations technologiques des pirogues de pêche et formation pratique des menuisiers et des pêcheurs locaux.
CONGO	Novembre 1992	Formation et démonstration en construction et utilisation des filets trammels pour la pêche aux crevettes (GAMBAS).
DIVERS	Avr.-Août 1991	Evaluation, analyse et description des différentes techniques de sennes et filets maillants à anneaux utilisés par les pêcheurs au Sénégal, en Guinée, Sierra Léone, au Ghana, et au Bénin.

Objectif 2 Développer et tester les approches convenables

Des études relatives à l'application et à l'impact de l'approche intégrée, ont été entreprises en Gambie, en Guinée, au Ghana et en Sierra Léone. Ces études ont complété de précédentes études effectuées au Nigéria et au Bénin. Dans ces études l'accent a été mis sur des points tels que la continuité et la durabilité des UDP après la fin des projets d'assistance, le soutien continu aux activités n'ayant pas trait à la pêche et l'applicabilité de l'approche, somme sur les pêcheries à petite échelle. Les résultats ont révélé la diversité des sujets, leur importance et leur complexité, ainsi que la nécessité de faire plus d'investigation.

L'une des principales leçons tirées semblent être que l'approche intégrée, partout où elle a été appliquée, a eu pour conséquence immédiate la rupture de l'isolement des communautés des pêches artisanales. En leur donnant accès aux services sociaux tels que la santé, l'éducation, le crédit ou l'assistance technique, et en accroissant leurs liens avec l'économie nationale à travers la construction des routes par exemple, elle a aidé à la création de nouvelles opportunités pour le développement local économique et humain des communautés rurales de pêche. Elle s'est également intéressée aux questions de sexe sur le plan économique et social (le secteur post-récolte est contrôlé par les femmes de pêcheurs). Elle a aussi, facilité leur accès aux techniques de production perfectionnées par la mise en place parfois d'un système de crédit lié au projet.

Il semble que la durabilité des effets socio-économique et techniques de cette approche après la fin du projet tend à être très variable, et qu'il y a un besoin continu de recherche sur les éléments ou mécanismes de durabilité tels que la privatisation des ateliers, des ONG locaux, des associations de villageois, des systèmes de crédit opérationnels, des projets interactions communautaires etc.. Comme la durabilité des projets est reconnue maintenant comme une priorité, le DIPA a co-sponsorisé un atelier régional sur la question de durabilité lors de la neuvième session du sous-comité du COPACE sur le développement de la pêche tenue à Accra en Avril 1992 - en tant que contribution de valeur à l'échange d'expérience et d'idées sur cette question. La lettre du DIPA N° 15 (Septembre 1992) a été consacrée au thème "pêcheries et développement durable".

Néanmoins on rencontre encore des difficultés quand il s'agit de faire une synthèse claire et nette des expériences de l'approche intégrée de ses effets et des leçons quant à son impact en termes de profits socio-économiques et de sa reprise ailleurs.

En ce qui concerne l'approche participative et l'intervention catalytique, les UDPs telles qu'elles avaient été initialement conçue avec le personnel des directions nationales de pêche ou avec le personnel financé par le projet, semblent avoir contribué à stimuler le développement local sur une base participative.

Récemment, les techniques et outils de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) ont été introduits en Guinée, en Gambie et au Bénin. A cet effet, une cours de formation de deux mois sur les aspects conceptuels et pratiques du développement intégré et des approches participatives dans la pêche artisanale ont été organisé à l'intention de vingt agents de développement guinéens nouvellement recrutés par l'Agence de Promotion des Pêcheries Artisanales (OPPA). Ces agents ainsi que six autres cadres d'OPPA soit au total trente cadres ont reçu également une formation pratique en méthodes et techniques de la MARP. En guise de suivi à cette formation, et travaillant en collaboration avec les

pêcheurs, des enquêtes de base et des recommandations pour six ports urbains de pêche artisanale en Conakry ont été faites par le personnel de l'OPPA. Les sites de débarquement urbains en question font l'objet d'importants investissements BAD. Les Comités pour le Développement du Débarcadère (CDD) viennent d'être mis en place en bonne et due forme aux débarcadères de Boussoura et Boulbinet. Les comités sont les forces motrices dans la priorisation des activités ou micro-projets, le choix de solutions possibles et l'exécution de micro-projets. Jusqu'ici les Comités ont déjà réalisés un certain nombre de micro-projets. La création d'autres CDDs est envisagée pour autres débarcadères et au sein du projet de Kaback. Les études de la MARP sur la consommation de poisson des villages de la place ont été entreprises au Kaback (Guinée) et dans la province septentrionale du Bénin. Dans le même contexte, les techniques de la MARP ont été utilisées pour recueillir les opinions des pêcheurs dans les villages gambiens sur l'environnement et les ressources dont ils vivent. Toutes ces études ont une forte composante de formation.

De plus, en novembre 1992, un atelier sous régional d'initiation à la formation en MARP a été organisé à l'attention de 27 personnels principaux des pêches de six pays (Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, Gabon, Sao Tome et Principe et le Zaïre) à Libreville au Gabon. L'Angola devait participer à l'atelier, mais pour des raisons imprévues n'a pas pu.

Selon toutes les indications la MARP est potentiellement un instrument de valeur dans le développement et la gestion des pêches artisanales.

Objectif 3 Encourager l'établissement des UDPs

La raison de cet objectif reste pertinente à savoir servir d'instrument d'octroi d'aide et de promotion de l'approche intégrée. Cependant à cause du déclin des économies de presque tous les pays que le DIPA sert, et des réductions massives du personnel des directions de pêche, conséquence du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) en cours dans la région et qui diminue la capacité des services gouvernementaux de développement, aucun nouveau UDP n'a été installé pendant la période examinée.

Objectif 4 Accroître la compétence technique régionale

Cinq ateliers, séminaires, tables-rondes etc.. sponsorisés ou co-sponsorisés par le DIPA sur des thèmes variés se rapportant intimement aux questions de développement durable et de promotion de l'approche intégrée dans la pêche artisanale ont eu lieu pendant la période examinée (voir tableau 3). Ces réunions ont donné à ceux qui travaillent dans ce secteur l'occasion d'échanger des informations et des expériences dans les domaines du crédit, des migrations des pêcheurs, de gestion des ressources et de durabilité ainsi que de la MARP.

Tableau 3. Atelier organisé par ou avec la participation du DIPA 1/4/91 - 31/12/92.

Titre	Date	Lieu	Nature	Participants		Résultat	Contribution du DIPA
				Tot	♀		
Atelier sous régional sur le crédit pour les communautés de pêcheurs artisanaux en Afrique de l'Ouest	16/9-20/9 1991	Abidjan Côte d'Ivoire	Sous-Régional	61	11	DIPA/-AT/-Lettre d'Information (programmé)	Presentation de 5 communications. Financement des participants
Gestion des ressources dans les limites de la Juridiction nationale (organisé par le COPACE)	6/10-11/10 1991	Abidjan Côte d'Ivoire	Régional	20	3		Communication par l'ancien Coordonnateur Financement des participants
Séminaire régional sur la migration des pêcheurs en Afrique de l'Ouest	3/12-5/12 1991	Cotonou Bénin	Régional	18	2	DIPA/-AT/42	Organisation, réalisation, financement des participants
Durabilité de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest	22/4-1/5 1992	Accra Ghana	Régional	35	5	DIPA Lettre d'Information N° 15	Co-Organisation de l'atelier avec le COPACE; financement des participants
MARP en pêcheries artisanales	23/11-28/11 1992	Libreville Gabon	Sous-régional	25	2	DIPA Lettre d'Information N° 16. Rapport en préparation	Organisation, réalisation, financement des participants
Total des Participants	1/4/91-31/12/92	-	-	159	23	-	-

Dans le souci d'améliorer les compétences techniques spécifiques à travers la "formation et la démonstration sur le terrain, la Côte d'Ivoire a bénéficié à Sassandra de l'assistance financière et technique nécessaire du programme au développement de la technologie de pêche par l'introduction de filets à monofilaments multiples et de petits sondeurs ultra son avec la participation active des pêcheurs locaux. Des formations et démonstrations similaires ont eu lieu au Togo et au Ghana, tandis que des démonstrations techniques sur l'utilisation des filets trammels ont été faites à Matombi au Congo. Deux consultants ont entrepris l'évaluation des sennes et des filets maillants à anneaux utilisés par les pêcheurs au Sénégal, en Guinée, en Sierra Léone, au Ghana et au Bénin.

Des améliorations technologiques dans la construction des bateaux ont également été réalisés. A cet effet, un cours pratique de trois mois a permis d'améliorer les compétences de dix constructeurs de pirogues traditionnelles de pêche de la Guinée et de la Sierra Léone, en utilisant les facilités offertes par l'ODEPAG à Conakry. La formation comprenait des améliorations notables dans les détails de la construction, en vue de permettre aux pirogues de résister aux mauvais temps et de durer longtemps. Trois unités furent construites supervisées par DIPA et une quatrième avec l'aide du projet AICOD/ ODEPAG. Les améliorations de certains détails dans la construction et la conception en général ont répondu à bien des attentes. Six constructeurs de bateaux issus de cette formation ont créé une entreprise qui actuellement construit les unités de pêche améliorées pour les clientèles à Conakry. Une retombé de cette initiative au niveau sous-régional fut l'engagement du même consultant constructeur de bateaux par le projet intégré de Shenge en Sierra Léone pour mener les travaux similaires à Shenge; tandis que la Guinée Bissau a sollicité l'assistance du programme dans le même domaine.

A la suite d'une table ronde nationale sur la pêche artisanale tenue en Guinée et à laquelle participait le DIPA (Mars 1990), une étude a été faite sur les accidents en mer et un projet de rapport a été préparé sur la sécurité en mer, ce qui a conduit à la formulation d'un projet opérationnel aujourd'hui grâce à l'assistance du CECI (CANADA). Une autre retombé de cette initiative fut la mise en place d'un comité national sur la sécurité en mer en Guinée. Par ailleurs suite à la présentation de résultats obtenus en Guinée à un Séminaire organisé par Canada - CECI à Dakar en Décembre 1992, le département des pêches a indiqué qu'elle demanderait l'appui du programme afin de réaliser une enquête sur les accidents en mer au Sénégal. Le programme a aussi collaboré avec le projet CECI en dispensant des cours sur la sécurité en mer aux pêcheurs au niveau des débarcadères à Conakry. Au Bénin, le personnel de la direction des pêches et les pêcheurs ont été formés sur la manière de fabriquer les pirogues à voiles de sécurité à bas prix et de les faire fonctionner.

Une biostatisticienne FPA DIPA travaille avec la direction des pêches du Bénin (ex-"Projet Modèle"), et en collaboration avec l'Institut Nigérian d'Océanographie et de Recherches Maritimes (NIOMR) spécialement sur les espèces *Ilisha* des eaux Bénino-Nigériennes et qui sont généralement attrapées au large des côtes à l'aide des sennes de plage et de filets maillants par les pêcheurs artisans dans ces pays (et dans beaucoup d'autres). Ce faisant elle aide à améliorer la capacité nationale et à développer de simples techniques modèles.

Un total de treize voyages d'étude ont été organisés à l'intention des cadres des pêches de la région. Il a été établi un cadre formel d'intervention à savoir "IDAF

Fellowship" comportant mécanismes d'échange d'experts qui fixe les qualifications minimum requises, le taux unifié mensuel de rémunération et la durée maximale des services. La stratégie d'IDAF Fellowship qui vise l'identification et l'utilisation des spécialistes régionaux a pour but, avant tout de former les formateurs dans les différents pays et accessoirement, uniquement pour la production des études/rapports. Un roster des Fellows potentiels du DIPA est en train d'être mis au point et jusqu'à présent ce mécanisme a été utilisé en cinq occasions notamment en Guinée et lors de l'atelier sous régional MARP qui a eu lieu à Libreville. Dans le même contexte, il y eut une tentative de restructuration et de définition du rôle et des responsabilités des fonctionnaires de liaison afin qu'ils puissent mieux contribuer aux activités du DIPA, améliorer leur propre compétence et s'assurer que les besoins des pêcheurs de la région sont pris en compte (DIPA/VI/93/Inf.2).

Des relations ont été établies avec des institutions de recherche, notamment: l'Institut Nigérian d'Océanographie et de Recherches Maritimes (NIOMR) Lagos, Nigéria, le Centre de Recherche Océanographique de Thiaroye - Dakar (CRODT), Sénégal, l'Université du Ghana et l'Université de Cape Coast pour des travaux de collaboration. NIOMR collabore avec le programme à des études biologiques et socio-économiques de la mer, le CRODT à des études relatives aux organisations de pêcheurs, et avec des universités à la migration des pêcheurs. Des relations ont été établies avec le service consultatif régional en matière de population de Dakar. Ceci a permis d'entreprendre en équipe une étude sur "la population et les ressources de pêches en Gambie" en utilisant les techniques de la MARP.

Lors du réexamen des travaux, le personnel du projet a visité tous les pays de la région et le programme a collaboré et, maintenu ses contacts avec les projets ci-après dont les approches et les activités cadrent avec les objectifs du DIPA, du fait qu'ils s'occupent du développement de la pêche artisanale avec des approches intégrées et/ou participatives, ou avec de éléments et mécanismes liés à ces approches.

- i) SIL/89/007
Développement Intégré dans les villages des pêches rurales de la région de Shenge en Sierra Léone
- ii) GUI/87/025
Développement des pêches à petite échelle sur l'Ile de Kaback en Guinée
- iii) GHA/88/004
Développement Intégré des pêches dans le Nord du Lac Volta (Yeji) Ghana
- iv) GUI/87/004
Etablissement de Centres de pêche artisanale dans la région de Kamsar, Guinée
- v) NIR/87/010
Développement Intégré des Pêches Rurales Nigéria (financé par le PNUD)
- vi) ZAI/88/002
Appui à la mise en oeuvre du Plan Directeur des Pêches au Zaïre
- vii) GCP/RAF/246/NET
Sécurité Alimentaire dans les communautés de pêcheurs
- viii) GCP/INT/467/NOR
Renforcement du rôle des pêches dans l'allègement de la malnutrition
- ix) GCP/RAF/201/NOR
Service d'Information et de Coopération sur la Commercialisation des Produits de la Pêche dans la Région d'Afrique (INFOPECHE)
- x) Projet pour l'Alimentation des Techniques de Pêche Artisanale au Sénégal (ATEPAS)

- xi) Projet pour la Promotion des Pêches d'Owendo (PromoPêche), **Gabon**
- xii) Projet pour le Développement des Pêches dans le réservoir/barrage de Lagdo, **Cameroun** (Financé par le FED)
- xiii) Projet de Développement de la pêcherie de la Lagune Aby, **Côte d'Ivoire** (Financé par l'IFAD)
- xiv) Projet de Développement des pêches de Tombo, **Sierra Léone** (Financé par la GTZ)
- xv) Projet de Développement des Pêches Lagunaires, **Bénin** (Financé par la GTZ)
- xvi) Projet des pêches artisanales Maritimes, **Gambie** (Financé par le FED)
- xvii) Projet de développement de pêches dans les estuaires, **Gambie** (Financé par l'Italie)
- xviii) Projet de développement des pêches dans le Kissi et Goderich, **Sierra Léone** (Financé par le FED)
- xix) Projet des Pêches Artisanales de l'Ouest/Nord Ouest et Programme de Développement Communautaire (AFCOD) en **Sierra Léone**.

Objectif 5. Collecte des informations et leur diffusion

Le programme a continué d'être efficace dans l'enregistrement et la diffusion du savoir sur la pêche artisanale dans la région. Six documents de travail traitant des migrations de pêcheurs, de la technologie de pêche (navires, équipement et techniques de pêche) et des problèmes, socio-économiques des pêcheries artisanales ont été réalisés et distribués pour donner des informations techniques afin d'aider le personnel gouvernemental impliqué dans le secteur dans leurs activités diverses.

Cinq Bulletins d'Information ont été publiés et l'un d'eux a traité du thème "pêcheries et développement durable". Des efforts ont été faits également pour améliorer la qualité du Bulletin d'Information afin d'adapter son contenu et sa présentation au goût de ses lecteurs et d'augmenter le nombre de ces derniers.

L'agenda DIPA pour l'année 1992 était prête et largement distribuée. Cependant, en vue de créer une plus grande prise de conscience du programme et pour répondre à la demande de nos partenaires et de notre clientèle, l'agenda a été remplacé par un calendrier attrayant pour l'année 1993.

Les travaux sur les pêcheurs migrants dont le compte rendu a été fait à la cinquième réunion des fonctionnaires de liaison ont continué pendant la période examinée. En décembre 1991 une réunion des administrateurs publics s'est tenue à Cotonou pour examiner le phénomène. Il a été décidé que l'on devrait accorder plus d'attention aux considérations qui justifient les besoins et les intérêts des divers pays pour ces mouvements. C'est la première fois qu'un projet de pêche FAO est impliqué dans une telle initiative. L'initiative a conduit à une prise de conscience du problème et il a été envisagé d'aller au delà du résultat immédiat qu'est la connaissance et la prise de conscience et de chercher des applications pratiques afin d'améliorer les statuts et les droits des pêcheurs migrants dans les pays d'accueil et dans la région. Dans ce sens une étude pilote est en cours avec les populations Popo de Pointe Noire au Congo, un travail fait par M. Eyolf Jul Larsen de l'Université de Bergen (Norvège) en collaboration avec le DIPA.

Le personnel du programme a apporté une contribution substantielle à la réunion de la FAO/CE sur le crédit aux pêcheurs artisans tenue à Abidjan en 1991, en présentant cinq communications sur le sujet. L'atelier a réuni des participants venus de la région de l'Afrique

occidentale et qui ont été impliqués dans les plans de crédit pour le sous-secteur. Le personnel du projet a été aussi impliqué dans des réunions sur les ressources marines organisées par le COPACE et le sous comité du COPACE telles que la gestion des ressources dans les limites de la juridiction nationale tenue à Abidjan en Octobre 1991. De plus, les progrès réalisés par le programme ont été annoncés lors de la douzième session du COPACE et de la neuvième session de son sous comité sur le développement des pêches tenue à Accra en Avril 1992.

Le bureau du DIPA de Cotonou a une importante collection de documents sur la pêche dans chaque pays de la région. Une banque de données est en train d'être constituée pour faciliter la recherche d'informations disponibles sur le secteur. D'autres améliorations se rapportent au classement et à l'organisation de ces informations.

GESTION DE PROGRAMME

Dans le souci d'améliorer l'exécution/la réalisation et le contrôle des activités, le programme s'est systématiquement assigné des tâches. Ceci a pris la forme de la préparation de programmes de travail annuels, de plans de travail semestriels, et de l'élaboration de "feuilles de protocole" par chaque membre du personnel chargé d'une activité spécifique. Les feuilles de protocole comportent des sections sur la justification, objectifs, le lieu, l'intervalle de temps, la méthodologie, liaisons anticipées, coûts estimatifs et les résultats escomptés.

Le résultat de cette approche c'est que plus de 85 pour cent des activités du plan de travail de juillet-décembre 1992 ont été exécutées ou initiées pendant le semestre. Les activités non initiées étaient principalement celles qui attendaient l'autorisation des gouvernements, il s'agit des essais de capture des espèces *Centolla* à Sao Tomé et Principe de l'élaboration d'un catalogue d'engins de pêche pour le Congo ainsi que de la mise en place d'un réseau de "chercheurs" sur les migrations de pêcheurs.

Il faudrait en outre noter que l'approche de travail du DIPA est à la fois pragmatique et dynamique et répond à court termes aux exigences de ses partenaires et de sa clientèle. A cet effet nombre d'activités non programmées, principalement dans le domaine des démonstrations techniques furent entreprises. Ce sont construction et démonstration de la ligne dérivant pour la pêche aux grands pélagiques au Sénégal, formation et démonstration sur la construction et l'utilisation des filets trammels pour la capture de crevettes à Matombi près de Pointe Noire au Congo, formation et démonstration sur la fabrication et l'utilisation de voiles Latines à bas prix au port de Cotonou au Bénin, et la conception et l'installation d'une pompe à eau à poulie pour le jardinage de légumes en faveur d'un groupe de femmes pêcheurs à Grand Popo au Bénin ainsi qu'une étude comparative sur la consommation de com-bustible des fours chorkor construits traditionnellement avec la terre de barre et celle des foyers chorkors améliorés. Toutes ces activités ont entraîné la participation active du personnel des directions de pêche (DP) ainsi que des ultimes bénéficiaires finaux.

EVALUATION TRIPARTITE - DIPA PHASE II

Les activités et performance de la deuxième phase du DIPA qui a commencé en 1989 furent évaluées par une équipe d'évaluation conjointe composée de Dr. Andreas Villadsen: représentant du DANIDA et Chef de l'équipe d'évaluation; M. Frédérick Dévé, Expert d'Evaluation BPE, FAO, Rome; et M. Pascal Tanimomo, Ingénieur de pêche à la Direction

des Pêches au Bénin. La mission s'est déroulée du 17 Octobre au 10 Novembre 1992. Elle a visité le Bénin, la Guinée, et la Sierra Léone. Elle fut précédée de briefing au DANIDA Copenhagen et à la FAO, Rome.

Un résumé des principales initiatives découvertes et recommandations de la mission d'évaluation figure dans DIPA/VI/1993/5.

ACTIONS PROPOSEES PAR LE COMITE

Le comité est invité à prendre note des informations contenues dans ce document et à commenter les expériences et avantages du programme dans les différents pays. Il se peut que les fonctionnaires de liaison veuillent donner des conseils sur la manière dont le travail du programme pourrait être conçu pour répondre aux aspirations et besoins des pêcheurs.

RESUME DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION D'EVALUATION DU DIPA PHASE II

Le projet régional "Programme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest - DIPA GCP/RAF/192/DEN, Phase II", approuvé par le Gouvernement du Danemark en janvier 1989, est la deuxième phase d'un programme de développement qui a démarré en décembre 1983.

Suite à une requête du DANIDA demandant que le projet soit évalué, une mission d'évaluation s'est rendue au Bénin, en Guinée et en Sierra Léone du 17 Octobre au 10 Novembre 1992 après un briefing au DANIDA (Copenhague) et à la FAO (Rome).

La mission était composée de: Mr. Andreas Villadsen,, Représentant du DANIDA et chef de mission; Mr. Frédéric Dévé, Officier d'évaluation, PBE, FAO, Rome et Mr. Pascal Tanimomo, Officier des Pêches, Bénin.

La mission d'évaluation a trouvé que l'objectif ainsi que l'exécution du "Programme de Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest DIPA Phase II" répondaient aux besoins de développement de la pêche artisanale dans les vingt pays riverains de l'océan Atlantique que ce projet vise à aider. Cependant, ses objectifs, sa conception ainsi que sa stratégie d'exécution ont été jugés pas très clairs si pas très cohérents.

Le programme, tel qu'il avait été conçu, devait se concentrer sur la promotion et l'évaluation de l'approche de développement intégré appliqué à la pêche artisanale dans la sous région. Il est apparu qu'il a fortement contribué à la promotion de cette approche dans (sept) pays, et grâce à son association avec dix neuf projets il leur a apporté une importante assistance. Les treize autres pays ont aussi reçu une assistance, mais plus limitée.

Les points forts des activités du programme et les résultats obtenus en cours de la Phase II sont les suivants:

- i. plusieurs études ont été faites sur les compétences techniques, le développement intégré ainsi que le développement communautaire;
- ii. deux projets nationaux ont été formulés et financés de même que la seconde phase de deux autres projets qui, tout comme la plupart des projets appuis par le DIPA ont joué un rôle de catalyseur en attirant des investissements/activités complémentaires dans les localités où ils sont situés;
- iii. Le DIPA a apporté un appui technique à neuf projets et en a orienté treize autres (exécutés par la FAO ou non);
- iv. Concernant la formation, il a permis la promotion de CTPD, la formation sur le terrain, l'organisation de cinq (5) ateliers régionaux sur des thèmes relatifs aux principaux défis auxquels se trouvent confrontés les pêcheries artisanales dans la sous région; il a également été le co-organisateur de et a participé à trois (3) autres ateliers régionaux;

- v. Le DIPA a été actif dans la création de liens et de réseaux informels entre les pays et les projets, les instituts de recherche et les universités; cependant, il est apparu que l'antenne qu'il a créé en Guinée en 1990 a des fins promotionnelles, a quelque peu affaibli l'exécution du programme, malgré quelques bons résultats en Guinée;
- vi. Le DIPA a contribué à la création d'une importante source de savoir sur le sous-secteur dans la région. En effet un travail considérable a été fait dans la collecte, l'analyse et la distribution de l'information à travers une revue et un grand nombre de publications.

Les **principales forces** du programme sont sa portée régionale, l'appui technique du Département des Pêches de la FAO, sa propre continuité institutionnelle, sa relative indépendance. Son équipe pluridisciplinaire qualifiée, le fort potentiel qu'il offre en matière d'identification/de programmation et le suivi des propositions de politique et d'actions pour soutenir les pêcheries artisanales aux niveaux national et régional.

Cependant la **principale faiblesse** du programme est que jusque là sa contribution pour aider à tirer les leçons claires de la notion de développement intégré aux pêcheries artisanales reste insuffisante. Les difficultés de gestion et de personnel qui avaient quelque peu affecté les activités en 1990-1991 ont été correctement abordés.

Les principales découvertes et conclusions de la mission d'évaluation sont les suivantes:

- i. au delà de la nécessité d'une assistance directe "intégrée" aux communautés de pêcheurs, la recherche de mécanismes et d'approches pouvant garantir une durabilité accrue des résultats des projets a été la "raison d'être" du DIPA. Dans cette perspective le DIPA a été et continue d'être tout à fait pertinent;
- ii. avec un groupe noyau de personnel pluridisciplinaire dont l'objectif est d'une part de fournir une assistance catalytique aux projets et aux Directions Nationales des Pêches sur demande et d'autre part de tirer des leçons en faisant des comparaisons d'expérience, la création du DIPA répond à son objectif. Cependant, la conception du programme a quelques insuffisances sous plusieurs aspects dans les Phases I et II. De plus il était ambitieux quant à son intention de tester et de mesurer les effets des approches sur le développement des pêcheries artisanales, et trop ambitieux dans sa couverture géographique;
- iii. la plupart des activités prescrites dans le plan des opérations ont été exécutées. Les principales difficultés ont été rencontrées lorsqu'il s'est agi de tirer les leçons des expériences et des approches; le contrôle du sous secteur a été insuffisant. La création d'une antenne en Guinée a donné lieu à la production d'un travail de qualité dans ce pays, mais elle a affaibli l'unité du programme et sa force de pluridisciplinarité. Le nombre de projets nationaux collaborant avec le DIPA aurait pu être plus grand, notamment les projets d'investissement auraient dû être parmi les partenaires du DIPA;

- iv. le programme a innové et expérimenté avec succès sur certains sites quelques mécanismes ou éléments pouvant contribuer, à l'avenir, à accroître la durabilité des résultats des projets et les attitudes d'auto-assistance de certaines communautés de pêcheurs. Il a insisté auprès des gouvernements et de la masse sur l'équité, l'attention qui doit être accordé aux problèmes de sexe ainsi qu'aux approches participatives du développement. Enfin, il a contribué à l'amélioration des compétences d'environ 200 agents des directions des pêches et permis les échanges d'expérience et d'assistance mutuelle entre eux;
- v. les principaux facteurs qui ont affaibli les actions du programme sont: l'insuffisance de moyens humains et financiers des directions des pêches suite aux programmes d'ajustement structurel; la conception et la gestion du programme; son accès à un nombre limité de projets.

La mission d'évaluation a formulé les recommandations ci-après au DIPA:

- i. comme première priorité, qui avant la fin de l'année 1993 des leçons claires et précises soient tirés sur la notion de Développement Intégré appliqué aux pêcheries artisanales;
- ii. que le programme réalise une synthèse concise sur la situation technique et socio-économique du sous-secteur dans la sous-région avant mi-93;
- iii. que l'antenne de Conakry soit supprimée et remplacée par un projet spécifique de soutien à la Direction Guinéenne des Pêches;
- iv. que l'audience du DIPA soit élargi grâce à des actions telles que la révision de la liste d'adresses du Bulletin d'Information et des documents, et si possible l'organisation d'une table ronde des personnels des projets de pêche à petite échelle avant la fin de l'année 1993;
- v. que l'organisation et le rôle des réunions des fonctionnaires de liaison soient revus par l'amélioration de leur statut, de leur mandat, le calendrier de la programmation et aussi par une participation plus importante qui regroupera tous les pays de la sous-région;
- vi. qu'un nouvel accent soit mis sur le travail pluridisciplinaire;
- vii. que la méthode de travail soit systématisée selon des modèles/ procédures unifiés;
- viii. que le travail et la stratégie du programme ne soient pas les mêmes pour les trois sous-régions du nord, du sud et du Golfe de Guinée afin de tenir compte des besoins spécifiques de chacune d'entre elles;
- xi. que le programme discute et s'occupe du problème de la mobilisation du personnel des directions nationales de pêche pour ce qui est de la collecte des données;

- x. que l'élément socio-économique du programme compte deux études de base détaillées sur la situation du sous-secteur dans deux pays donnés; étudier la possibilité de recommander à la CEDEAO des mesures appropriées concernant le statut et les droits des pêcheurs migrants et enfin, continuer et terminer le travail commencé sur le crédit;
- xi. que l'élément développement communautaire et ses activités poursuivent le travail méthodologique de comparaison qui a été commencé, mais qu'il mette beaucoup plus l'accent sur la durabilité post-projet, qu'il cherche à mieux connaître les organisations de pêcheurs et à développer les liens avec elles;
- xii. que le programme mette moins d'accent sur la promotion des UDPs tels qu'ils étaient initialement conçus mais qu'il continue son appui aux UDPs déjà existants;
- xiii. que le programme revoit et réorganise son activité de collecte, de production et de diffusion de l'information;
- xiv. que les activités méthodologiques du programme en Guinée soient correctement poursuivies et achevées.

En ce qui concerne l'après DIPA Phase II, la mission d'évaluation a recommandé que:

- i. une troisième phase d'une durée de 5 ans soit envisagée par la FAO et le DANIDA;
- ii. après avoir tiré des leçons claires et précises de la notion de Développement Intégré appliqué aux pêcheries artisanales à la fin de la Phase II, que le DIPA abandonne sa référence exclusive et préférentielle à cette notion et l'élargisse à la gestion, la planification et la politique des pêches;
- iii. le DIPA Phase III adopte une stratégie entièrement révisée basée sur une approche holistique qui tienne compte à la fois des défis auxquels se trouve confronté le sous secteur en matière de socio-économie, de transfert de technologie et de gestion, planification et politique des pêches;
- iv. au début de 1993 le processus de formulation du DIPA Phase III soit lancé avec une forte implication du DIPA, du Département des Pêches de la FAO et du DANIDA sur la base d'un ensemble d'orientations stratégiques clairement définies à l'avance pour le sous-secteur dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Ce processus devrait se terminer par une mission de formulation qui aura lieu au plus tard en Août 1993;
- v. les questions du siège du DIPA Phase III ainsi que du suivi de l'après programme soient examinées davantage et discutées avec toutes les parties concernées au cours de la formulation de la Phase III;
- vi. le DANIDA envisage sérieusement la possibilité de financer le DIPA Phase III.

PROGRAMME DE TRAVAIL JANVIER A DECEMBRE 1993

JUSTIFICATION

Ce programme de travail qui couvre la période de janvier à décembre 1993, tient compte des recommandations de la Mission d'Evaluation (DIPA/VI/93/5) des aspirations et des besoins de nos partenaires et de notre clientèle sur la base des consultations et des observations faites lors des voyages de travail, ainsi que de la perception de l'équipe du programme de l'état et des besoins futures du secteur.

S'il est vrai que les activités seront orientées de manière à prendre en considération les problèmes critiques et les opportunités du secteur, l'accent, par contre sera mis sur: l'identification et la compréhension des éléments et mécanismes et de la durabilité des projets; l'analyse des leçons tirées de l'approche intégrée; le renforcement des directions des pêches pour qu'elles assistent efficacement les communautés des pêcheurs, identifient, exécutent et évaluent les mini-projets; l'exécution de démonstrations techniques appropriées; et l'accroissement de l'impact du programme grâce à une réorganisation de son système d'information en produisant du matériel pour des niveaux différents afin de satisfaire les besoins de nos partenaires et de notre clientèle et aussi pour servir d'éveilleur de la conscience publique. L'accent sera mis également sur une approche pluridisciplinaire et l'utilisation de plus en plus grande de spécialistes régionaux sous l'égide du IDAF Fellows ou Cadres Assistants DIPA.

Tous les efforts ont convergé vers la satisfaction des besoins des trois sous-régions. Enfin, le présent programme de travail doit être perçu aussi comme une continuation des dernières étapes du DIPA Phase II allant à l'initiation possible du DIPA Phase III.

CHAMP DES ACTIVITES

Les activités sont identifiées par rapport aux sous-objectifs (objectifs immédiats) tel que défini dans le plan des opérations du programme:

A. AMELIORER L'EFFICACITE DES PROJETS LOCAUX

CREDIT

- Groupe de travail sur les plans de crédit possible qui soient compatibles avec le cadre des institutions de crédit;
- études comparatives des plans de crédit et analyse des leçons retenues (Guinée, Sierra Léone, Sénégal);
- participe au séminaire sous-régional sur les crédits pour les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale plus Angola et Namibie;
- poursuivre les travaux sur l'assurance mutuelle avec les groupes de pêcheurs en Guinée;

- appui technique en matière de Suivi et d'Evaluation au Projet de Kaback (Guinée).

PLANIFICATION/ORGANISATION

- Assistance à l'identification et à la formulation des projets;
- assistance en matière d'organisation et la formation aux Comité pour le Développement des Débarcadères en Guinée.

SYSTEMES D'INFORMATION

- Assistance à l'étude/enquête sur les pirogues en Guinée Equatoriale;
- assistance au Gabon dans le domaine des statistiques de la pêche artisanale.

SOCIO-ECONOMIE

- Etudes sur les relations mutuelles existant entre la population, les ressources et l'environnement dans les communautés de pêche au Nigéria, au Ghana et en Sierra Léone.

TECHNOLOGIE DU POISSON/ COMMERCIALISATION

- Etude sur la commercialisation et la consommation de poisson dans l'île Bolama (Guinée Bissau) et à Sao Tomé.

TECHNOLOGIE DES PECHEES

- Poursuite de la collecte de données sur les prix des engins et matériels de pêche;
- essais pratiques et simulation de la pêche commerciale avec des lignes dérivant pour les grandes espèces pélagiques (Sénégal ATEPAS);
- formation, construction et démonstration de ligne dérivant pour les grandes espèces pélagiques en collaboration avec le projet ACDI/ COD à Sao Tome et Principe;
- élaboration d'un catalogue d'engins de pêche pour le Congo en collaboration avec RAFR;
- essais pratiques et démonstration de la pêche aux crevettes avec les filets maillants de fond (Kaback Guinée).

SECURITE EN MER

- Amélioration technologiques des bateaux/pirogues traditionnels de pêche et amélioration des compétences des menuisiers et des pêcheurs en Guinée Equatoriale, Guinée Bissau et suivi en Guinée;

- sensibilisation et éducation en matière de la sécurité en mer (Guinée Bissau, Sénégal, Sierra Léone).

GENERAL

- Appui aux démonstrations technologiques/techniques qui avaient été faites.

B. PLANIFICATION, CONTROLE, APPRECIATION ET AJUSTEMENT

- Elaboration d'un document technique sur la méthodologie d'enquête de coût et bénéfiques des pêches artisanales;
- assistance à l'organisation des ateliers nationaux sur la Méthode Accélérée de Recherche Participative en matière des pêches artisanales (sur demande);
- assistance à la programmation et à l'organisation d'un séminaire national sur les pêcheries en Guinée Equatoriale;
- entreprendre des études visant à tirer des leçons claires et précises de la notion de développement intégré appliqué à la pêche artisanale (Yeji, Kaback, Gambie);
- des études en profondeur sur la situation du sous-secteur dans trois pays (Sénégal ou Guinée, Ghana ou Togo, Cameroun ou Gabon);
- poursuivre les études en collaboration avec le Centre d'Etude pour le Développement à l'Université de Bergen Norvège, sur "les applications opérationnelles afin d'améliorer les statuts et les droits des pêcheurs migrants";
- des études sur les éléments, mécanismes et stratégies sur la durabilité post-projet (Tombo en Sierra Léone, Gunjur/Tanji en Gambie et Cacheu en Guinée Bissau);
- une synthèse concise sur la situation technique et socio-économique du sous-secteur dans la région;
- formulation du DIPA Phase III en utilisant l'approche participative avec des représentants des fonctionnaires de liaison de chacune des trois sous-région.

C. ACCROITRE LA COMPETENCE TECHNIQUE REGIONALE

GENERAL

- Programmation et organisation de la 7ème Réunion des Fonctionnaires de Liaison octobre/novembre 1993, simultanément avec un atelier sur la compétition/conflits entre la pêche artisanale et la pêche industrielle;
- organisation d'une Réunion des Directeurs de Projet dont le thème central sera: l'état de la pêche artisanale dans la région Ouest-Africaine et ses perspectives futures profitant des leçons tirées des études menées sur l'approche intégrée dans le développement du secteur;

- organisation de voyage d'Etudes au profit des cadres supérieurs de la pêche artisanale dans la région;
- utilisation accrue des spécialistes de la région sous l'égide du IDAF Fellows (DIPA/VI/93 inf.3).

BIOLOGIE DE PECHE/ STATISTIQUES

- Programmation et organisation en collaboration avec le COPACE d'un atelier sous-régional sur les statistiques de la pêche artisanale du Golfe Central de la Guinée;
- achever en collaboration avec NIOMR Lagos, des études sur les paramètres biométriques d'*Ilisha africana* dans les eaux côtières du Bénin et du Nigéria.

D. COLLECTE DE L'INFORMATION ET DIFFUSION

Le DIPA ne peut avoir un large impact que si ses partenaires et sa clientèle peuvent utiliser, appliquer ou adapter les résultats dans leur pays. Ceci signifie qu'un plus grand accent doit être mis sur la réorganisation du système d'information. D'autre part, il faudra s'assurer qu'il y a un feed-back efficace entre DIPA et ses partenaires et sa clientèle:

- publication de quatre Bulletins d'information dont l'un traitera du thème "Participation dans la pêche artisanale";
- publication des documents techniques et de travail;
- production de brochures et de prospectus techniques notamment dans le domaine de la technologie des pêches;
- poursuivre les travaux visant à améliorer l'organisation de documentation au siège du programme à Cotonou;
- rapport finale DIPA Phase II.

Comme mentionné dans le document DIPA/VI/93/3 le modèle/l'approche de travail du DIPA est à la fois pragmatique et dynamique et répond aux exigences de ses partenaires et sa clientèle à court terme.

ACTIONS SUGGEREES PAR LE COMITE

Le comité est invité à réexaminer et à faire des commentaires sur les informations fournies afin de donner des conseil sur les améliorations qui pourraient être entreprises dans l'exécution des activités.

Le comité peut également souhaiter faire des commentaires sur l'utilisation de plus en plus grande des spécialistes régionaux tels que ceux du IDAF Fellows.

SUGGESTIONS POUR LA FORMULATION D'UNE PROPOSITION DE PROJET DANS LE CADRE DE LA PHASE III DU DIPA

«Les Pêcheurs sont au centre de notre intérêt pour le développement durable de la pêche et ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature». (L'ESPRIT DE LA CNUDE, Principe 1).

1. ANTECEDENTS DU PROJET

Le Programme pour le Développement Intégré de la Pêche Artisanale (DIPA) en Afrique de l'Ouest a, au cours de ces neuf dernières années, accumulé et partagé beaucoup de connaissances et d'expériences dans les pays bénéficiaires de ce programme. Toutefois, beaucoup d'efforts sont encore nécessaires pour que les résultats soient à la hauteur des attentes. La préoccupation immédiate concerne le renforcement des capacités pour une gestion et un développement durable des ressources dans les pays de la sous-région. Par ailleurs, il est aussi nécessaire d'exploiter le capital accumulé pour un plus grand appui à la pêche artisanale ouest-africaine par le développement des compétences multidisciplinaires régionales et l'adoption d'une approche d'ensemble qu'exige le secteur.

La Mission d'Evaluation de la Phase II du DIPA a souligné que le programme possède l'avantage comparatif pouvant lui permettre d'aider les pays de la région à faire face globalement aux besoins et défis de la pêche artisanale dans la sous-région. En se fondant sur ses conclusions, la Mission a fait les recommandations suivantes dans le cadre du suivi de la Phase II:

1. qu'une troisième phase, d'une durée de cinq ans soit envisagée par la FAO et DANIDA.
2. que, suite aux leçons d'ensemble et synthétiques tirées de l'application du développement intégré à la pêche artisanale à la fin de la Phase II, le DIPA abandonne sa référence exclusive et préférentielle au développement intégré et adopte une vision plus large comprenant la gestion, la planification et la politique des pêches.
3. que le DIPA adopte une stratégie entièrement révisée basée sur une approche d'ensemble qui s'intéresse simultanément aux problèmes auxquelles le sous-secteur est confronté dans les domaines socio-économique, de transfert de technologie, de la gestion, de la planification et de la politique des pêches.
4. que, en début de l'année 1993, il soit lancé un processus adéquat de formulation de la Phase III du DIPA, avec la participation du DIPA, du Département des Pêches de la FAO et de DANIDA, sur la base d'une série d'orientations stratégiques clairement définies d'avance pour le sous-secteur dans les pays ouest-africains et qui s'achèverait par une mission de formulation à organiser en août 1993 au plus tard.

Dans sa poursuite d'un développement durable du secteur de la pêche artisanale dans la région, la Phase III du DIPA essaiera de réaliser "L'Esprit de la CNUDE",

particulièrement en ses principes 1, 3, 4, 7, 8, 9, 10 contenus dans la Déclaration de RIO sur l'Environnement et le Développement (Annexe 1).

C'est dans ce contexte que le présent document présente des idées et suggestions aux domaines suivants:

- Questions d'intérêt
- Justification et orientations stratégiques de chaque question
- Objectifs de la Phase III
- Approche
- Un plan d'activités pour la Phase III
- Stratégie de formulation de la Proposition de Projet pour la Phase III

2. QUESTIONS D'INTERET

Les principales questions d'intérêt peuvent être regroupées en trois grandes catégories:

- La gestion et le développement durable des ressources de la pêche artisanale visant l'amélioration des conditions socio-économiques des communautés de pêcheurs
- Transfert de technologie visant un impact maximum avec des moyens modestes
- Planification et gestion du secteur de la pêche artisanale, avec pour objectif la promotion d'une exploitation rationnelle des ressources et d'un développement harmonieux des principales composantes du secteur de la pêche artisanale

Toutes ces questions ont une composante importante relative au développement des ressources humaines et au renforcement de l'institution nationale. La justification et les orientations stratégiques des questions sont précisées dans la section 3. Un certain nombre de thèmes ont été identifiés pour chacune de ces questions, comme l'indique le Tableau 1.

TABLEAU 1.

PROBLEMES D'INTERET ET SUJETS

PROBLEMES	DURABILITE ET ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES	TRANSFERT DE TECHNOLOGIE	PLANIFICATION ET GESTION
Thèmes	<ul style="list-style-type: none"> * Contrôle du sous-secteur * Equité et sexe * Questions de l'approche intégrée * Questions de l'approche participative * Questions de durabilité * Les UDP et les Unions/Associations de Pêcheurs 	<ul style="list-style-type: none"> * Technologie de la pêche * Technologie du poisson * Sécurité en mer * Commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> * Conseil en politique * Gestion des ressources * Identification, Planification et Formulation de Projet * Formation * Méthodologies d'Extension de la Pêche * Service de renseignement
ACTIVITES A CHOISIR (VOIR SECTION 5)			
Principal Experts	<ul style="list-style-type: none"> - Socio-Economiste - Expert de Développement communautaire - Expert d'Information et de Vulgarisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Spécialiste technologie de la Pêche - Spécialiste technologie de la Poisson - Expert d'Information et de Vulgarisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Planificateur/Analyste - Socio-Economiste - Expert d'Information et de Vulgarisation
APOs	<ul style="list-style-type: none"> - Socio-Economiste - Nutritionniste - Socio-Anthropologue - Gestion, Evaluation et Ajustement (GEA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Commercialisation - Spécialiste technologie de la Poisson - Information 	<ul style="list-style-type: none"> - Biologiste - Environnement - Information - GEA
LES CADRES ASSISTANTS DIPA (IDAF FELLOWS)			

N.B : L'accent sera mis sur le travail multi- et inter-disciplinaire et sur une approche d'ensemble

Les activités issues de chacun de ces thèmes seront surtout fondées sur les besoins fondamentaux et principaux des partenaires, de la clientèle et des bénéficiaires du DIPA, et dans ces domaines où le programme possède la compétence et a un avantage comparatif. Les activités seront aussi adaptées à la spécificité des trois sous-régions du DIPA (Tableau 2).

TABLEAU 2.

REPARTITION PAR SOUS-REGION

NORD (7)	MAURITANIE SENEGAL CAP VERT GAMBIE GUINEE BISSAU GUINEE SIERRA LEONE
CENTRE (6)	LIBERIA COTE D'IVOIRE GHANA TOGO BENIN NIGERIA
SUD (7)	CAMEROUN GUINEE EQUATORIALE GABON SAO TOME & PRINCIPE ANGOLA CONGO ZAIRE

Outre l'identification des problèmes et thèmes, le Tableau 1 donne une idée des ressources humaines nécessaires pour faire face à ces questions dans la Phase III. Il s'agit de sept experts internationaux et de dix Agents Professionnels Associés, avec une moyenne annuelle de neuf hommes/mois en IDAF Fellows.

3. JUSTIFICATION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DES PROBLEMES

3.1 La Gestion et le Développement durable des Ressources de Pêche

L'amélioration des conditions socio-économiques des communautés de pêche artisanale en Afrique de l'Ouest est intimement liée à la durable gestion et développement des ressources de la pêche en particulier, et aux ressources naturelles existantes en général. Cela veut dire, entre autres choses, qu'il faut adopter un processus qui permette d'harmoniser l'exploitation des ressources de la pêche, l'investissement, l'orientation du développement technologique et du changement institutionnel dans le secteur de la pêche avec les besoins présents et futurs. Cela nécessite une planification saine du développement relatifs aux ressources biologiques et leur conservation, ainsi que ceux relatifs à l'environnement socio-économique des communautés de pêcheurs et à l'équilibre écologique.

Le programme continuera de mettre l'accent sur les éléments et mécanismes qui favorisent la pérennité des activités de pêche artisanale. Des efforts seront également faits pour contrôler le sous-secteur et des mécanismes internes de rétroaction seront développés

à l'intérieur du programme et entre le programme et ses partenaires et clientèle, en vue d'éviter que des initiatives de développement ne soient perdues, et pour promouvoir le développement harmonieux de toutes les principales composantes du secteur de la pêche artisanale.

Le DIPA continuera d'accorder une attention particulière aux questions de la participation de la femme et de l'équité. L'intérêt pour la question de la femme est non seulement lié à un souci de durabilité, mais aussi à la promotion de l'équité. Les questions d'approche intégrée et participative se rapportent à tout cela. Le programme veillera à maintenir une approche intégrée qui prenne en compte, dans le cadre de travaux interdisciplinaires, la capture, le traitement, la commercialisation, la planification et la gestion de la pêche artisanale. Cependant, le programme ne participera pas directement aux activités qui ne sont pas directement liées à la pêche, telles que la production du bois devant servir de combustible, la production agricole dans les villages de pêcheurs, ou l'industrialisation des produits non liés à la pêche.

La participation des bénéficiaires est critique pour le développement durable de la pêche artisanale. Le programme mettra l'accent sur les méthodes et approches de la participation populaire, en vue d'assurer cette participation dans le processus d'identification des problèmes, de conception, de mise en oeuvre et d'évaluation des activités et des politiques. Il procèdera aussi à l'analyse des méthodes de participation populaire dont le succès et l'efficacité ont été récemment démontrés dans des projets ouest-africains, aux fins de valoriser de telles méthodes et approches.

Le fait que ces suggestions pour une éventuelle Phase III soient présentées au Comité Consultatif rénové du DIPA et discutées, constitue une autre preuve de l'engagement du programme, en ce qui concerne la promotion des approches participatives dans le développement et la gestion de la pêche artisanale dans la région.

3.2 Transfert de Technologie

Il est possible d'acquérir toutes les technologies d'appui à la pêche artisanale, mais les ressources humaines et les capacités d'organisation nécessaires pour leur fonctionnement efficace sont souvent ignorées.

La conduite technique et les démonstrations en matière de technologie du poisson et de la pêche constitueront des thèmes importants de la Phase III et seront orientées de manière à obtenir le plus grand impact, avec des moyens modestes. Cette conduite et ces démonstrations seront basées sur des méthodes, technologies et approches qui sont efficaces et saines pour l'environnement et qui ont fait preuve d'une certaine utilité dans la région. Des efforts seront déployés pour innover, surtout en ce qui concerne les mesures pour diminuer la consommation de combustible, l'amélioration des techniques et équipements de traitement de poisson, mais il ne s'agira pas de réinventer la roue.

En ce qui concerne la sécurité en mer, l'accent sera mis sur l'importance de l'éducation et la sensibilisation au niveau des décideurs et des communautés de pêcheurs.

La quatrième composante de cette question, à savoir "information sur la commercialisation" est vitale pour évaluer l'impact du projet, surtout en ce qui concerne le

revenu et les conditions sociales. Le programme se penchera sur la logistique et les opérations de commercialisation, la commercialisation du poisson sur le plan national et le mouvement des produits de pêche, en vue d'améliorer l'utilisation intégrale des produits de la pêche et d'éviter les pertes physiques et économiques. Les actions dans ce domaine constitueront un complément aux actions de INFOPECHE et du Projet Régional financé par la CCE dans le cadre de la Prévention des Pertes Post Récolte.

Une assistance sera aussi apportée dans les domaines des méthodologies de la vulgarisation de la pêche. Les méthodologies traiteront, entre autres, de La Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARPE) - étude de base, collecte et analyse d'informations, identification participative des problèmes prioritaires et des solutions possibles, le rôle des groupes d'intérêt locaux et des organisations de pêcheurs, et collaboration efficace avec des spécialistes/consultants locaux en technologie de production et dans les aspects organisationnels.

3.3 Planification et Gestion

Le DIPA sait que beaucoup de pays ont des contraintes économiques et accordent peu d'importance à la pêche en termes pratiques, surtout en raison des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Cela n'exclut pas le fait que certains gouvernements se soient rendus compte de la viabilité économique de la pêche artisanale et de son importance en termes d'emploi, de nutrition, de santé, etc... On a aussi de plus en plus conscience dans la région de la nécessité de se pencher sur la gestion, la compétence et les fonctions de groupe. En fait, la gestion et la politique vont de pair et peuvent être considérées comme deux éléments invisibles indispensables pour le succès du processus de développement. L'abondance de ressources naturelles et la formation des individus ne sont pas en eux-mêmes des éléments suffisants s'il n'existe pas un cadre politique approprié et/ou un esprit d'entreprise et la compétence en matière de gestion.

Il ne fait pas de doute que les politiques relèvent de la compétence des gouvernements et constituent donc une prérogative des Etats souverains. Le rôle du DIPA serait d'apporter appui et conseils dans l'analyse de situations données, la sensibilisation des décideurs à reconnaître les avantages potentiels et viables pouvant découler d'un développement et d'une gestion rationnelle, l'assistance à l'organisation des rencontres nationales pour se pencher sur des questions spécifiques, etc...

Le programme contribuera aussi au développement des institutions et de l'expertise régionale, afin de les rendre aptes à faire face aux tâches relatives à l'amélioration de la gestion et du développement du secteur de la pêche artisanale. Ce but sera atteint à travers une ? dans ce domaine constitueront une utilisation accrue de spécialistes régionaux sous l'égide des "IDAF Fellows", à travers des cours destinés au renforcement de l'expertise nationale et régionale dans l'utilisation de méthodes efficaces et efficaces pour la collecte et l'analyse de l'information, la planification et la prise de décision basées sur ces analyses, et la mise en oeuvre de ces plans et décisions sur le terrain.

Le programme procédera aussi à la rénovation de son système de collecte et de diffusion de l'information, en vue de:

- renforcer le rôle catalytique du programme: les autres seraient informés des résultats positifs, des échecs et de l'expérience d'une localité, sous-région ou région, en vue d'en faire usage ou d'en tirer profit;
- participer à la sensibilisation du public;
- promouvoir le développement de la pêche;
- mettre l'accent sur les questions de l'environnement;
- aider à la préparation des matériels d'extension et de formation;
- veiller à ce que les différentes personnes concernées disposent de l'information appropriée;
- servir de bureau central;
- veiller à la disponibilité de la documentation appropriée.

4. OBJECTIFS

4.1 Brève Description du Programme

Développement et gestion intégrés de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, sur une base durable.

4.2 Objectif de Développement

Aider une vingtaine de pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest à assurer un développement et une gestion durable de leur pêche artisanale, en vue de maximiser les avantages sociaux et économiques des communautés de pêcheurs, en mettant l'accent sur l'équité, le rôle de femmes, le transfert de technologie, le renforcement des capacités humaines et Institutionnel et les approches intégrée et participative.

OU

Contribuer au développement écologiquement sain, technique et socio-économique de la pêche artisanale des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, afin de tirer du sous-secteur le maximum d'avantages économiques et sociaux, en termes de revenu, de ressources alimentaires et d'emploi, sur une base durable.

4.3 Objectifs Immédiats

1. identifier, tester et propager les stratégies, éléments et mécanismes de gestion et de développement durable de la pêche artisanale dans les communautés de pêcheurs;
2. renforcer les compétences techniques dans les disciplines de la pêche, surtout en technologie du poisson et de la pêche;
3. améliorer la planification et la gestion de la pêche artisanale dans les Etats Côtiers de l'Afrique de l'Ouest;
4. améliorer dans la région l'échange d'informations relatives à la pêche artisanale.

5. APPROCHE

5.1 Logique

L'approche de base consisterait à se servir des projets existants et ceux du Département des Pêches pour se pencher sur les problèmes et contraintes majeurs qui empêchent l'amélioration et le développement. L'étude de ces problèmes sera faite à l'aide d'activités pilotes. Les pays participants seront responsables de l'application des résultats de ces activités sur une échelle plus grande ou générale.

Le programme mettra l'accent sur l'approche participative dans les activités pilotes, ce qui veut dire que les groupes cibles intermédiaire (département des pêches, projets, institutions de recherche, etc...) et final (communautés de pêcheurs) seront impliqués dans l'identification des problèmes, la formulation des objectifs immédiats et la conduite des activités. L'accent sera également mis sur l'approche interdisciplinaire, étant donné que les problèmes des pêcheurs ont des dimensions technologique, économique, sociale et culturelle. Toutefois, l'approche spécifique pour l'exécution de chaque activité pilote dépendra du problème à résoudre. Il y aura cependant des éléments communs, tels que:

- identification des problèmes;

- activités expérimentales pour tester les principaux facteurs techniques, économiques et sociaux pouvant jouer sur la faisabilité, y compris la démonstration et la formation du personnel essentiel;
- tests à long terme de la faisabilité globale et des ajustements appropriés;
- matériels de vulgarisation pour introduire ou valoriser la technologie et/ou la méthodologie;
- formation des homologues en cours d'emploi, grâce à des consultations de courte durée (IDAF Fellows), voyages d'études, etc... dans les domaines directement liés à la mise en oeuvre des activités;
- assistance aux gouvernements dans la formulation des projets de développement pour une plus grande application des résultats positifs et susciter l'intérêt pour de tels projets.

5.2 Principes Directeurs pour le Choix des Activités

Le choix des activités sera basé sur les critères suivants:

- priorité, du soutien et de l'autorisation du gouvernement;
- capacité de satisfaire les besoins immédiats et futurs des partenaires et de la clientèle du DIPA;
- pertinence régionale ou sous-régionale;
- impact durable et effets multiplicateurs (effets boule-de-neige);
- participation des partenaires et de la clientèle du DIPA;
- résultats potentiels correspondant aux objectifs du DIPA;
- faisabilité apparente sur les plans technique, économique et social;
- échéancier pour l'obtention de résultats tangibles.

6. PLAN D'ACTIVITES ET RESULTATS QUANTIFIES

Sur la base de ce qui précède, un plan d'activités indicatif (Tableau 3) et la quantification des résultats possibles (Tableau 4) sont présentés.

Tableau 3. CADRE DE TRAVAIL DU DIPA POUR LA PHASE III

OBJECTIFS	INDICATEURS VERIFIABLES	RESULTATS	ACTIVITES
<p><u>OBJECTIVE DE DEVELOPPEMENT</u></p> <p>Aider environ 20 pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest à développer et gérer la pêche artisanale pour le bien-être social et économique des communautés de pêcheurs. Mettre un accent particulier sur l'approche participative. l'équité et la durabilité.</p>	<p>Amélioration des conditions de vie et des avantages économiques de groupes données.</p> <p>Conditions de la femme et des enfants. Nutrition . Revenu. Santé et Education.</p> <p>Informations recueillies sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La consommation de poisson des ménages - Le statut nutritionnel - L'accès à l'eau potable - L'hygiène publique, les latrines - La participation active des femmes dans les associations communautaires - L'accès aux services sociaux de l'éducation et de la santé - Nombre de bateau et d'équipement de pêche - Production de poisson - Traitement du poisson - Conditions économique - Revenu par sexe 		
<p><u>OBJECTIFS IMMEDIATE</u></p> <p>1) Identifier, tester et propager des stratégies, éléments et mécanismes pour la durabilité des communautés de pêche artisanale (pour 10 communautés au minimum)</p>	<p><u>INDICATEURS VERIFIABLES</u></p> <p>Niveau de vie et équité au sein des communautés concernées</p> <p>Tendances d'adoption</p> <p>Nombre de personnes informées ou formées</p>	<p><u>RESULTATS</u></p> <p>Etudes publiées Séminaires ou Ateliers organisés (6 études par an)</p>	<p><u>ACTIVITES</u></p> <p>Etudes sur: le système de gestion de la pêche traditionnelle, le crédit, le rôle économique de femmes, le coût et les gains, la dynamique de la population, la commercialisation, la consommation et l'environnement du poisson, interaction entre le projet et la communauté</p>

Tableau 3. CADRE DE TRAVAIL DU DIPA POUR LA PHASE III (suite)

OBJECTIFS	INDICATEURS VERIFIABLES	RESULTATS	ACTIVITES
2) Renforcement des compétences techniques régionales dans les disciplines de la pêche avec un accent sur la technologie du poisson et de la pêche.	Nombre et sexe des IDAF Fellows identifié dans les diverses disciplines de la pêche. Nombre et qualité des publications et des sessions de formation de formateurs organisés par les IDAF Fellows.	Ateliers nationaux, sous-régionaux et régionaux 3 par an. 20 à 25 participants. Cours de formation. Démonstration 2 par an. Un accroissement de 100 % d'IDAF Fellows disponible.	Identification, planification, mise en oeuvre et évaluation des ateliers, sessions de formation et de démonstration.
3) Amélioration de la planification et de la gestion de la Pêche artisanale. Risques: Le personnel qualifié n'est pas disponible en raison de difficultés économique	Nombre de démonstrations et de sessions de formations fructueuses organisées par le DIPA. Augmentation du personnel multidisciplinaire affecté par le Département des Pêches. Accroissement de la co-gestion de pêche artisanale (par les communautés). Amélioration de la planification de la pêche.	2 groupes de travail par an. Amélioration des compétences (développement des ressources humaines). Etudes dans 5 ou 6 pays. Contrôle des tendances. Etude finale. Amélioration des plans de la pêche dans au moins 3 états. Série d'instructions pour la planification et l'information de gestion. Réseaux.	Groupes de travail Ateliers Table ronde nationale Voyages d'étude
4) Amélioration de l'échange d'information dans la région.	Mécanisme interne d'évaluation par les usagers. Rétroaction de la part des collègues. Nombre de demandes. Liste d'adresses. Nombre de réseaux et de liaisons.	Production annuelle moyenne: bulletins de liaison: 4 documents techniques: 4 documents de travail: 4 Brochures 4 Les activités suivantes seront réalisées du programme: Méthodologies spécifiques restées techniquement et technologiques pour le terrain. Organisation de cinq réunion de fonctionnaires de liaison dans la phase du projet.	Collecte/Production Synthèse Analyse Impression Distribution

Tableau 4. PRODUITS QUANTIFIES

Description	Quantité	
	Aannuelle	Pendant la durée du Projet
* Etudes pour le Contrôle du sous-secteur: 3 pays. 1 par sous-région	3	15
* Documents Technique et de Travail	8	40
* Rapports d'évolution	2	10
* Brochures	4	20
* Bulletins de liaison	4	20
* Démonstrations Techniques	4	40
* Réunion des Fonctionnaires de Liaison	1	5
* Voyages d'étude	6	30
* Ateliers - Régionaux	1	6
- Sous-Régionaux	1	5
- Nationaux	1	6
- Groupes de Travail	2	8
* Rapports divers (Ateliers)	5	25
* Rapports sur le 3 pays objets des études de contrôle		3

7. STRATEGIE DE FORMULATION D'UNE PROPOSITION DE PROJET POUR LA PHASE III DU DIPA

7.1 L'Approche

La Mission Tripartite d'Evaluation de la Phase II du DIPA a recommandé que "au début de l'année 1993, il soit lancé un processus adéquat de formulation de la Phase III, avec le concours du DIPA, du Département des Pêches de la FAO et de DANIDA...".

Dans le but de rénover le concept des Fonctionnaires de Liaison et de le transformer en Comité Consultatif du DIPA, et pour promouvoir sa préférence pour l'approche participative, la direction du DIPA invite le Comité Consultatif du Programme et les représentants des gouvernements auxquels le DIPA apporte son assistance à participer activement à la formulation de la Phase III. Une telle participation permettra d'assurer que les propositions de projet sont conformes aux besoins des gouvernements et des populations de pêcheurs. Cette participation facilitera aussi l'exécution de la Phase III.

7.2 Groupe de Travail pour la Formulation de la Phase III du DIPA

Bien que le DIPA soit acquis au principe de la participation efficace au processus de prise de décision et à l'approche du consensus, il est évident que le Comité Consultatif tout entier ne peut pas être impliqué dans tous les aspects de la formulation de la Phase III. Il est donc proposé de constituer un Groupe de Travail pour la Formulation de la Phase III du DIPA, composé comme suit:

- Trois représentants du Comité Consultatif, un de chaque sous-région démocratiquement désigné par leurs pairs
- Un représentant de DANIDA
- Des représentants du Département des Pêches de la FAO
- Des représentants du DIPA.

7.3 Echéancier pour la Formulation de la Phase III

- i) **Février 1993**
Présentation et discussion des idées du projet à la Sixième Réunion des Fonctionnaires de Liaison
- ii) **Mars/Avril 1993**
Préparation du projet de document de la Phase III par le secrétariat du DIPA et circulation de ce document au niveau du Groupe de Travail
- iii) **Mai 1993**
Première réunion à Cotonou du Groupe de Travail de la Phase III pour examiner le document présenté par le Secrétariat

- iv) **Mai 1993**
Envoi du projet de document à DANIDA pour examen et commentaires
- v) **Août 1993**
(Si DANIDA fait parvenir sa réaction avant cette période), Deuxième Réunion du Groupe de Travail à Cotonou pour étudier les commentaires de DANIDA et élaborer la version finale du document.
- vi) **Octobre 1993**
 - (a) Nouvelle soumission de la Proposition et de la Requête à DANIDA
 - (b) Envoi de la Proposition aux Gouvernements pour information.

8. SUGGESTIONS D' ACTIONS AU COMITE

Le comité est invité à se prononcer sur le document, surtout en ce qui concerne la pertinence de la Phase III du DIPA, l'accent mis sur le développement durable, les questions et thèmes aussi bien que la stratégie de formulation de la Phase III. Le comité pourrait aussi choisir ses représentants sous-régionaux au sein du Groupe de Travail de Formulation de la Phase III.

L'ESPRIT CNUDE

Le CNUDE repose sur la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain (Stockholm, 1972) et sur les travaux de la Conférence Mondiale sur l'Environnement et le Développement (1984 - 87. Rapport "Brundtland"). Son objectif premier est de promouvoir une meilleure intégration entre les objectifs environnementaux et ceux de développement (développement durable). Pour atteindre cet objectif, il juge nécessaire d'établir un nouveau et équitable partenariat à tous les niveaux de la société. Certains de ses principes fondamentaux¹; particulièrement en rapport avec la pêche et traduits en termes de pêches sont:

- les pêcheurs sont au centre des préoccupations du développement durable des pêcheries et ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature (Principe 1).
- les Etats ont, conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du Droit International (y compris les LDSG), le droit souverain d'exploiter leurs ressources, suivant leurs propres objectifs et la responsabilité d'éviter que leurs activités dans les EEZs causent des dommages au delà des limites de la juridiction nationale (Principe 2)².
- le droit au développement dépend de la satisfaction équitable des besoins des générations futures (Principe 3). C'est là en réalité la condition essentielle pour répondre aux critères de durabilité.
- la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement (Principe 4). Elle doit être prise en compte lors de la question des stocks communs et hautement migratoires.
- les etats doivent coopérer (partenariat global) pour protéger et restaurer l'intégrité de l'écosystème (marin) en reconnaissant la responsabilité qu'ils portent à cause de la pression qu'ils exercent sur l'environnement à des fins de développement (Principe 7).
- les etats devraient éliminer les modèles de production non durables (engins et pratiques de pêche, techniques de transformation ainsi que, les méthodes d'aquaculture) (Principe 8).
- les etats doivent coopérer au développement de la capacité nationale endogène (en matière de développement et de gestion des pêches de recherche afférente et profitable à ce secteur) (Principe 9).

¹ Contenu de la déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement (a/CNF. 151/5Rev. 1.)

² Il se peut que ce principe ait des retombées sur l'élaboration des politiques de développement de la pêche nationale

- les pêcheurs doivent participer activement à la prise de décision en matière de gestion et avoir accès à l'information. La conscience publique doit être développée (Principe 10). L'identité, la culture et les intérêts des communautés traditionnelles devraient être reconnus et soutenus et leur participation effective dans le processus de décision vers un développement durable doit être garantie (Principe 22).
- une législation efficace, est requise avec une attention particulière aux différences des niveaux de développement, des coûts sociaux, environnemental protection et économiques (Principe 11).
- les mesures de politique commerciale, visant à sauvegarder l'environnement ne devraient pas constituer des barrières injustifiables et arbitraires au commerce international et les mesures environnementales concernant les problèmes transfrontaliers devraient se baser sur un consensus international (Principe 12)
- l'approche de précaution est recommandée là où il y a des menaces de dommages graves ou irréversibles à l'environnement (ou dans le cas des pêcheries aux ressources). Le manque de certitude scientifique absolue ne devrait donc pas servir de raison pour l'ajournement des mesures coût efficaces visant à prévenir la dégradation (Principe 15). De plus des Evaluations de l'Impact sur l'Environnement (EIE) sont recommandées pour les activités susceptibles d'avoir un impact pervers sur l'environnement (Principe 17)¹.
- de plus, le CNUDE vise généralement à réduire la pauvreté, à promouvoir l'équité (Principe 5). Il recommande d'accorder une attention particulière aux besoins spéciaux des pays en développement (Principe 6). Il reconnaît les concepts de la responsabilité nationale et de compensation pour dommages (Principe 13) et le principe du "les pollueurs sont les payeurs" (Principe 16). Il souligne le rôle des femmes dans la gestion et le développement (Principe 20) et la nécessité de mobiliser la jeunesse (Principe 21). Enfin il recommande, que les disputes relatives à l'environnement soient réglées pacifiquement (Principe 26) et que les Etats coopèrent dans un esprit de partenariat (Principe 27).

¹ Les pêcheries, cependant, ne peuvent pas être assimilées aux industries polluantes et l'application des approches de précaution aux pêcheries compte tenu du fait que la "certitude scientifique absolue" est impossible et que le principe de précaution ne permet pas de savoir ni ce qui doit être considérée comme impact "grave" ni à quel moment "la réversibilité" est considérée comme acceptable

LISTE DES RAPPORTS DIPA - LIST OF IDAF REPORT

L Documents techniques / Technical documents

- De Graauw, M.A., Etude de préfactibilité technique de l'aménagement d'abris pour la pêche maritime artisanale au Bénin. Cotonou, Projet DIPA. 55 p., DIPA/WP/1.
- Black Michaud, M.J., Mission d'identification des communautés littorales de pêcheurs artisans au Bénin. Cotonou, Projet DIPA, 24 p., DIPA/WP/2.
- Gulbrandsen, O.A., Preliminary account of attempts to introduce alternative types of small craft into West Africa. Cotonou, IDAF Project, 51 p., IDAF/WP/3.
- Gulbrandsen, O.A., Un compte-rendu préliminaire sur les tentatives d'introduire des types alternatifs de petites embarcations en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 53 p., DIPA/WP/3.
- Jorion, P.J.M., The influence of socio-economic and cultural structures on small-scale coastal fisheries development in Bénin. Cotonou, IDAF Project, 59 p., IDAF/WP/4.
- Jorion, P.J.M., L'influence des structures socio-économiques sur le développement des pêches artisanales sur les côtes du Bénin. Cotonou, Projet DIPA, 59 p., DIPA/WP/4.
- Tandberg, A., Preliminary assessment of the nutritional situation of subsistence fishermen's families. Cotonou, IDAF Project, 31 p., IDAF/WP/5.
- Wijkstrom, O., Recyclage des personnels pêche en gestion et comptabilité. Cotonou, Projet DIPA, 1986 25p., DIPA/WP/6.
- Collart, A., Development planning for small-scale fisheries in West Africa, practical and socio-economic aspects of fish production and processing. Cotonou, IDAF Project, 34 p., IDAF/WP/7.
- Collart, A., Planification du développement des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest; production et traitement du poisson, ses aspects matériels, techniques et socio-économiques. Cotonou, Projet DIPA, 67 p., DIPA/WP/7.
- Van der Meeren, A.J.L., Socio-economic aspects of integrated fisheries development in rural fishing villages. Cotonou, IDAF Project, 29 p., IDAF/WP/8.
- Haling, L.J., et O. Wijkstrom, Les disponibilités en matériel pour la pêche artisanale. Cotonou, Projet DIPA, 47 p., DIPA/WP/9.
- Akester, S.J., Design and trial of sailing rigs for artisanal fisheries of Sierra Leone. Cotonou, IDAF Project, 31 p., IDAF/WP/10.
- Vétillart, R., Rapport d'étude préliminaire sur l'aménagement d'un abri pour la pêche maritime artisanale à Cotonou. Cotonou, Projet DIPA, 31 p., DIPA/WP/11.
- Van Hoof, L., Small-scale fish production and marketing in Shenge, Sierra Leone. Cotonou, IDAF Project, 36 p., IDAF/WP/12.
- Everett, G.V., An outline of West African small-scale fisheries. Cotonou, IDAF Project, 32p., IDAF/WP/13.
- Anon., Report of the second IDAF liaison officers meeting; Freetown, Sierra Leone (11 - 14 November 1986). Cotonou, IDAF Project, 66 p., IDAF/WP/15.
- Anon., Compte-rendu de la deuxième réunion des officiers de liaison du DIPA. Cotonou, Projet DIPA, 27 p., DIPA/WP/16.
- Campbell, R.J., Report of the preparatory technical meeting on propulsion in fishing canoes in West Africa (Freetown, 15-18 November 1986). Cotonou, IDAF Project, 88 p., IDAF/WP/17.

- Davy, D.B., Seamanship, Sailing and Motorisation. Cotonou, IDAF Project, 85p., IDAF/WP/18.
1987
- Anum-Doyi, B., and J. Wood, Observations on fishing methods in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 53 p., IDAF/WP/19.
1988
- Anon., Report of the third IDAF liaison officers meeting (Cotonou, 2 - 4 December 1987). Cotonou, IDAF Project, 88 p., IDAF/WP/20.
1988
- Anon., Compte-rendu de la troisième réunion des officiers de liaison du DIPA (2-4 Décembre 1987). Cotonou, Projet DIPA, 85 p., DIPA/WP/20.
1988
- Haakonsen, J.M. (Ed.) Recent developments of the artisanal fisheries in Ghana. Cotonou, IDAF Project, 69 p., IDAF/WP/21.
1988
- Everett, G.V., West African marine artisanal fisheries. Cotonou, IDAF Project, 41 p., IDAF/WP/22.
1988
- Everett, G.V., Les pêches maritimes artisanales en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 44 p., DIPA/WP/22.
1988
- Coackley, A.D.R., Observations on small fishing craft development in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 22 p., IDAF/WP/23.
1989
- Zinsou, J. et W. Wentholt, Guide pratique pour la construction et l'introduction du fumoir "chorkor". Cotonou, Projet DIPA, 33 p., DIPA/WP/24.
1989
- Zinsou, J. and W. Wentholt, A practical guide to the construction and introduction of the chorkor smoker. Cotonou, IDAF Project, 29 p., IDAF/WP/24.
1989
- Chauveau, J.P., F. Verdeaux, E. Charles-Dominique et J.M. Haakonsen, Bibliographie sur les communautés de pêcheurs d'Afrique de l'Ouest - Bibliography on the fishing communities in West-Africa. Cotonou, Projet DIPA - IDAF Project, 220 p., DIPA-IDAF/WP/25.
1989
- Everett, G.V., Small-scale fisheries development issues in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 47p., IDAF/WP/26.
1989
- Everett, G.V., Problèmes de développement de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 49 p., DIPA/WP/26.
1989
- Haakonsen, J.M., et W. Wentholt, La pêche lacustre au Gabon. Cotonou, Projet DIPA, 36p., DIPA/WP/27.
1989
- Anon., Report of the ad hoc technical meeting on artisanal fisheries craft, propulsion, gear and security in the IDAF region; Cotonou, 25 - 26 September 1989. Cotonou, IDAF Project, 111 p., IDAF/WP/28.
1990
- Anon., Report of the fourth IDAF liaison officers meeting (Dakar, 21 - 23 November 1989). Cotonou, IDAF Project, 135 p., IDAF/WP/29.
1990
- Anon., Compte-rendu de la quatrième réunion des officiers de liaison du DIPA. Cotonou, Projet DIPA, 121 p., DIPA/WP/29.
1990
- Houndékon, B.R., D.E. Tempelman and A.M. Ijff, Report of round table meeting on women's activities and community development in artisanal fisheries (projects) in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 12 p. + annexes, IDAF/WP/30.
1990
- Houndékon, B.R., D.E. Tempelman et A.M. Ijff, Rapport du séminaire sur les activités féminines et le développement communautaire dans les projets de pêches artisanales en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 14 p. + annexes, DIPA/WP/30.
1990
- Ijff, A.M., Socio-economic conditions in Nigerian fishing communities. Based on studies along the Benin and Imo river estuaries. Cotonou, IDAF Project, 113 p., IDAF/WP/31.
1990

- Okpanefe, M.O., A. Abiodun and J.M. Haakonsen, The fishing communities of the Benin River estuary area: Results from a village survey in Bendel State, Nigeria. Cotonou, IDAF Project, 75 p., IDAF/WP/32.
- Anon., Compte-rendu du cours "Analyse Quantitative des Aspects Sélectionnés de Développement". 1991 Cotonou, Projet DIPA, 6 + xlv p., DIPA/WP/33.
- Anon., Report of the course on "Quantitative Analysis of Selected Aspects of Fisheries Development". 1991 Cotonou, IDAF Project, 6 + xlv p., IDAF/WP/33.
- Callerholm Cassel, E., Cost and Earnings and Credit Studies on Ghanaian Canoe Fisheries. Cotonou, 1991 IDAF Project, 38 p., IDAF/WP/34.
- Sheves, G.T., The Ghanaian dug-out canoe and the canoe carving industry in Ghana. Cotonou, IDAF 1991 Project, 109 p., IDAF/WP/35.
- Haakonsen, J.M. and Chimère Diaw, Fishermen's Migrations in West Africa. Cotonou, IDAF Project, 1991 293 p., IDAF/WP/36.
- Haakonsen, J.M. et Chimère Diaw, Migration des Pêcheurs en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Projet 1991 DIPA, 332 p., DIPA/WP/36.
- Gulbrandsen, O.A., Canoes in Ghana. Cotonou, IDAF Project, 82 p., IDAF/WP/37. 1991
- Anon., Artisanal Fisheries in West Africa, Report of the Fifth IDAF Liaison Officers Meeting. 1991 Cotonou, IDAF Project, 140 p., IDAF/WP/38.
- Anon., Les pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest, Compte-rendu de la Cinquième réunion des 1991 Officiers de Liaison du DIPA. Cotonou, Projet DIPA, 122 p., DIPA/WP/38.
- Beare, R.J. and P. Tanimomo, Purse seine and encircling net fishing operations in Senegal, Guinea, 1991 Sierra Leone, Ghana and Benin. Cotonou, IDAF Project, 92p., IDAF/WP/39.
- Everett, G.V. and G.T. Sheves, Recent trends in artisanal fisheries and report on alternatives to canoes. 1991 Cotonou, IDAF project, 33 p., IDAF/WP/40.
- Callerholm Cassel, E. and A.M. Jallow, Report of a socio-economic survey of the artisanal fisheries 1991 along the atlantic coast in The Gambia. Cotonou, IDAF project, 97p., IDAF/WP/41.
- Chimère Diaw, M. et Jan M. Haakonsen, Rapport du séminaire sur les migrations de pêcheurs artisans 1992 en Afrique de l'Ouest. Cotonou, projet DIPA, 36p., DIPA/WP/42.
- Chimère Diaw, M. and Jan M. Haakonsen, Report on the regional seminar on artisanal fishermen's 1992 migrations in West Africa. Cotonou, IDAF project, 35p., IDAF/WP/42.
- Houndékon, B. et L. Affoyon, Rapport du séminaire-atelier de sensibilisation sur la méthode accélérée 1993 de recherche participative tenu à Libreville Gabon en Novembre 1992. Cotonou, Projet DIPA, 56p., DIPA/WP/43.
- Anon., Rapport de la sixième réunion des fonctionnaires de liaison Banjul, Gambie 1 - 5 février 1993. 1993 Cotonou, Projet DIPA, 57 p., DIPA/WP/44.
- Anon., Report of the sixth IDAF liaison officers meeting Banjul, Gambia 1 - 5 February 1993. Coto- 1993 nou, IDAF Project, 60 p., IDAF/WP/44.
- Horemans, B. and B. Satia (eds), Report of the Workshop on Fisherfolk Organisations in West Africa. 1993 Cotonou, IDAF Project, 93 p., IDAF/WP/45.
- Horemans, B. et B. Satia (éds), Rapport de l'atelier sur les organisations de pêcheurs en Afrique de 1993 l'Ouest. Cotonou, Projet DIPA, 102 p., DIPA/WP/45.

II. Manuels de terrain / Field Manuals

Johnson, J.P. et M.P. Wilkie, Pour un développement intégré des pêches artisanales; du bon usage de participation et de la planification. Cotonou, Projet DIPA, 157p. + annexes, Manuel de Terrain N° 1.

Meynall, P.J., J.P. Johnson, and M.P. Wilkie, Guide for planning monitoring and evaluation in fisheries development units. Cotonou, IDAF Project, 116 p., IDAF Field Manual N° 2.

III. IDAF Newsletter / La Lettre du DIPA

IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 1, October/Octobre 1985, 4 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 2, January/Janvier 1986, 14 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 3, June/Juin 1986, 40 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 4/5, Sept./Dec. 1986, 76 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 6, September 1987, 58 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 7, June/Juin 1988, 84 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 8, June/Juin 1989, 74 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 9, October/Octobre 1989, 84 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 10, August/Août 1990, 84 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 11, January/Janvier 1991, 6 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 12, April/Avril 1991, 8 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 13, July/Juillet 1991, 6 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 14, October/January 1992, 12 p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 15, September/Septembre 1992, 85p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 16, December/Décembre 1992, 31p.
IDAF Newsletter/Lettre du DIPA, 17, March/Mars 1993, 39p.

IV. Documents de travail du Projet Modèle, Bénin / Working papers of the Model Project, Benin

Coackley, A.D.R., Report on installation of a diesel inboard motor in a Ghana canoe. Cotonou, Model Project, 7 p. + annexes, PMB/WP/1 (En).

Coackley, A.D.R., Installation d'un moteur diesel "inboard" dans une pirogue ghanéenne. Cotonou, 1988
Projet Modèle, 9 p. + annexe, PMB/WP/1 (Fr).

Zannou, L.H., Etudes technico-économiques des fours améliorées pour le fumage de poisson en République Populaire du Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 8 p. + 6 tableaux, PMB/WP/2.

Atti-Mama, C., et M. Raïs, Etude démographique des communautés cibles du projet Modèle Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 20 p. + 10 annexes, PMB/WP/3.

Jorion, P., Non-monetary distribution of fish as food in Beninois small-scale fishing villages and its importance for auto-consumption. Cotonou, Model Project, 26p., PMB/WP/4.

Tanimomo, P.F., Catalogue des engins de pêche maritime artisanale du Benin. Cotonou, Projet Modèle, 46 p. + 3 annexes, PMB/WP/4, PMB/WP/5.

Tanimomo, P.F., Rapport de consultation sur la formation des jeunes pêcheurs de l'UNICOPEMA à Lomé. Cotonou, Projet Modèle, 17 p. + 6 annexes, PMB/WP/6.

Atti Mama, C., Impact socio-économique de la piste Pahou-Kpota. Cotonou, Projet Modèle, 10 p. + 3 annexes, PMB/WP/7.

Ahouanmènou, C., C. Atti-Mama, B. Houndèkon, D. Tempelman et D. Turcotte, Animation, gestion et planification, séance de travail avec les agents de terrain. Cotonou, Projet Modèle, 142 p. + annexes, PMB/WP/8.

Atti-Mama, C., D. Turcotte, et W. Wentholt, Evaluation interne des activités du projet modèle Bénin dans le secteur de Ouidah. Cotonou, Projet Modèle, 36 p. + 7 annexes, PMB/WP/9.

- Tempelman, D., The participatory approach in an integrated artisanal fisheries project; structuring community development - womens activities. Cotonou, Model Project, 43 p., PMB/WP/10.
- Landry, J., Cours d'alphabétisation fonctionnelle en calcul. Cotonou, Projet Modèle, 59 p. + 3 annexes, 1989 PMB/WP/11.
- Landry, J., and D. Tempelman, Functional literacy, Training Guide for a numeracy course. Cotonou, 1989 Model Project, 55 p. + 3 annexes, PMB/WP/11.
- Atti-Mama, C., Systèmes traditionnels et modernes d'épargne et de crédit en milieu pêcheur au Bénin. 1990 Cotonou, Projet Modèle, 41 p. + annexes, PMB/WP/12.
- Sènouvo, P., Statistiques de pêches des villages du Projet Modèle Année 1987. Cotonou, Projet Modèle, 1990 33 p., PMB/WP/13.
- Sheves, G.T., P.T. Holler and P.F. Tanimomo, Report on demonstration with echo-sounders, compasses and multimono gillnets in Ghana. Cotonou, Model Project, 22 p., PMB/WP/14.
- Coackley, A.D.R., and G.T. Sheves, A review of the experimental introduction of diesel inboard motors to Ghana canoes. Cotonou, Model Project, 41p., PMB/WP/15.
- Ijff, A.M. et D.E. Tempelman, Etude sur les relations entre les captures de poisson et l'état nutritionnel des communautés de pêcheurs dans la province du Mono, au Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 27 p., PMB/WP/16.
- Sènouvo, A.P. et A.A. Gbaguidi, Recueil des données statistiques des pêches maritimes au Bénin. Période de 1984 à 1989. Cotonou, Projet Modèle, 134p., PMB/WP/17.
- Houndékon, B.R., Initiative locale et développement: Expérience des communautés de pêcheurs marins du Bénin. Cotonou, Projet Modèle, 17 p., PMB/WP/18.
- Le Gurun, J.F., La section de technique des pêches. Cotonou, Projet Modèle, 43 p., PMB/WP/19. 1991
- FAO/Government Cooperative Programme, Integrated Development of Small-Scale Fisheries in West Africa, Model Project Benin, Project findings and recommendations. FAO, Rome, FI:GCP/RAF/198/DEN Terminal Report, 34p. 1991
- Programme de Coopération FAO/Gouvernements, Développement Intégré de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, Projet Modèle Bénin, Conclusions et recommandations du Projet. FAO, Rome, FI:GCP/RAF/198/DEN Rapport terminal, 40 p. 1991

V. Documents occasionnels / Occasional Papers

- Direction Nationale du Projet Modèle Bénin, Mise en place et plan d'exécution. Cotonou, Projet DIPA, 1985 43 p. + 3 annexes.
- Sheves, G.T. Integrated small-scale fisheries projects: principles, approaches, and progress in the context of the Benin prototype project. Paper presented at the workshop on Small-scale Fisheries Development and Management, Lomé, 20-29 November 1985, 33 p. 1985
- Sheves, G.T. Projets intégrés de pêches artisanales : approches et évolution dans le contexte du projet pilote. Document présenté à l'atelier régional sur le développement et l'aménagement des pêches artisanales, Lomé, 20-29 Novembre 1985, 36 p. 1985
- Paraíso, F-X., Rapport sur stages de recyclage en identification des poissons Cotonou, GCP/RAF/192/DEN, 24 p. 1985
- Collar, A. et M. Guidicelli, Développement des pêcheries maritimes et continentales de la pisciculture au Gabon. Rome, FAO, GCP/RAF/192/DEN 77 p. 1985

